

Autour de la bulle «Unigenitus»: le P. Guillaume Daubenton, SJ, (1648-1735)*

«C'est, écrit Saint-Simon¹⁾ un personnage avec qui il fallut compter, et en France à la fin comme en Espagne». Sans crainte de nous tromper, ajoutons: également à Rome, à l'époque de la bulle *Unigenitus*. Nous allons le voir.

I. Avant l'assistance générale

Guillaume Daubenton²⁾ naquit à Auxerre (en Bourgogne) d'une

*) Nous citerons en abrégé: BOSSUET, *Œuvres complètes*; édit. F. Lachat, 31 vol., Paris, 1862-1868; BRUCKER, Joseph, *La Compagnie de Jésus. Esquisse de son institut et de son histoire*, Paris, 1919; CRÉTINEAU-JOLY, M.J., *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*, six vol., Bruxelles, 1845. DELATTRE, Pierre, *Les établissements des jésuites en France*, 5 vol., Enghien, 1949-1957; FÉNELON, *Œuvres complètes de Fénelon, archevêque de Cambrai*, 10 vol., Paris, 1848-1852; HILLENAAR, Henk, *Fénelon et les jésuites*, La Haye, 1967; LE ROY, Albert, *Le gallicanisme au XVIII^e siècle. La France et Rome de 1700 à 1715. Histoire diplomatique de la bulle Unigenitus*, Paris, 1892; PASTOR, Ludwig von, *Storia dei Papi*, 16 vol., Roma (réimpression), 1942-1955; SAINT-SIMON, Claude-Henri, duc de, *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon*; édit. Chéruel, 13 vol., Paris, 1865; SOMMERVOGEL, Carlos, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, XI vol., Bruxelles-Paris, 1890-1932; UBALD D'ALENÇON, *Mémoires et lettres du P. Timothée de la Flèche, évêque de Béryste, sur les affaires ecclésiastiques de son temps; 1703-1730*, Paris, 1907; *Vie (La) du Révérend Père Guillaume Daubenton de la Compagnie de Jésus, ancien confesseur de sa Majesté catholique à présent régnant*, Ms. F. 59 de la Bibliothèque municipale de Nancy. Cette *Vie* a été écrite par Nicolas Frizon S.J., (mort à Nancy en 1737), surtout d'après les mémoires oraux de Joseph Fineur SJ, qui fut le frère-serviteur de Daubenton de 1715 à 1723. D'une tendance plutôt hagiographique, la *Vie* ne contribue pas directement à l'histoire de la bulle *Unigenitus*. Tout en ayant connaissance de la *Lettre de Daubenton à Croiset*, publiée par les jansénistes, l'auteur de la *Vie* évite le problème de la bulle. La *vie* ou plutôt notice nécrologique de François Sancho Granado, SJ, imprimée en espagnol (*Carta*) en 1723, et traduite en français et imprimée à Nancy (cf. SOMMERVOGEL, II, 1835), est également très réservée: «... hizo lugar para trabujar contro las doctrinas de Quesnel ... y en defensa de la celebre constitution Unigenitus» (p. 23 de la *Carta*). — E. DE GUILHERMY, *Ménologes de la Compagnie de Jésus, Assistance de France*, Paris, 1892, II, 136-137 présente Daubenton comme un saint authentique, animé d'une «sainte cruauté avec laquelle il domptait chaque jour son corps, par les flagellations, les chaînes, les cilices et en particulier par une croix de fer hérissée de pointes...».

¹⁾ SAINT-SIMON, *Mémoires*, II, 197.

²⁾ On écrit aussi *d'Aubenton*. Voir les ouvrages anciens et modernes concernant la Compagnie de Jésus; p.e. CRÉTINEAU-JOLY, BRUCKER, surtout P. DELATTRE, *Les établis-*

famille aisée, peut-être même teintée de noblesse. Les Daubenton de Bourg portaient les armes d'azur à trois peignes³⁾. Sans doute fit-il ses humanités au collège Saint-Sixte de sa ville natale, institut dirigé par les jésuites et compris dans la province de Champagne. En 1665, jeune encore, c.-à-d. à l'âge de 17 ans, il entra au noviciat à Nancy, qui à cette époque comptait annuellement environ 30 novices⁴⁾. Déjà pendant ces deux ans de séparation du monde, de prière, de méditation, de pénitences diverses, le jeune Auxerrois a été quelque peu initié au régime et aux doctrines ignatiennes, dogmatiques, morales, ascétiques. Sans doute aussi aux problèmes si chauds alors du jansénisme et de l'antijansénisme. Comme novice, a-t-il déjà dû prêter le serment antijanséniste que Louis XIV avait imposé avant que le pape Alexandre VII ne le prescrivît par la bulle *Regiminis apostolici* du 15 février 1665? Ce serment, si rebutant pour d'autres, ne doit pas avoir coûté au jeune religieux déjà habitué à voir dans le molinisme la seule doctrine vraie en face du thomisme suspect et du jansénisme hérétique.

Mais pour parfaire ses études de philosophie et de théologie, il devait se rendre à l'université que dirigeaient les jésuites à Pont-à-Mousson. Un peu plus tard, à Reims, où il parachevait sa quatrième année de théologie, le jeune religieux eut la chance de sa vie. Il se fait qu'à Châlons, en 1680, le cardinal de Bouillon avait à bénir le mariage du grand Dauphin avec Marie-Anne-Christine de Bavière. Or celle-ci cherchait un confesseur parlant l'allemand. On le trouva à Reims: le P. Daubenton, à peine ordonné prêtre. Il donna si entière satisfaction qu'il fut prié d'accompagner la dauphine à Paris⁵⁾. Voilà le jeune confesseur occasionnel déjà en voie de devenir Confesseur. A la cour, rencontre-t-il déjà Fénelon⁶⁾, son futur correspondant, le futur précepteur du duc de Bourgogne? Il salue surtout le Roi-Soleil qui au moment opportun se souviendra de lui. Il enseigne ensuite la philosophie à Metz et à Epinal.

sements des jésuites en France, dont le t. III, p. 27-30, contient une notice biographique; voir aussi les ouvrages anciens et modernes sur la bulle *Unigenitus*.

³⁾ J.B. RIETSTAP, *Armorial général*, Gouda, 1884, I, 313.

⁴⁾ DELATTRE, III, 676.

⁵⁾ *Ibid.*, III, 28.

⁶⁾ HILLENAAR, *Fénelon*, 244: «Fénelon l'avait connu autrefois à Versailles, où il arrivait parfois au religieux d'être convoqué par la dauphine et par Louis XIV lui-même». Vers la même époque, il fit connaissance avec Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, le futur archevêque de Paris et cardinal. Ce dernier écrira le 17 février 1713: «... Nous étions autrefois amis en Champagne; je souhaite en être toujours; j'y contribuerai de ma part avec plaisir et aurai bien de la joie qu'il en fasse autant de son côté»; P. BLIARD, *Les Mémoires de Saint-Simon et le P. Le Tellier*, Paris 1891, 107.

Il prononce de retentissantes oraisons funèbres de princes défunts⁷⁾. Homme sage et pratique, il devient en 1689 *socius* du provincial. En 1690, Louis XIV le veut recteur au collège royal de Strasbourg, auquel il tient beaucoup, car il se préoccupe de gagner cette population d'Alsace qui récemment (1681) a été intégrée à la France.

De 1694 à 1698, Daubenton assume la charge de provincial de Champagne. Ayant à gouverner une vingtaine de maisons, il mène une vie active⁸⁾, où peu de temps lui est laissé pour l'étude, qui d'ailleurs n'a jamais été son fort. Le jansénisme ne semble pas lui avoir causé beaucoup d'ennuis, à part à Reims où l'archevêque, Maurice Le Tellier (1671-1710), frère du marquis de Louvois, rend la vie difficile aux jésuites. En 1696, lorsqu'au collège de Reims furent défendues deux thèses molinistes sur la grâce, l'archevêque les condamna bruyamment dans une *Ordonnance ... en forme d'instruction*, et il en résulta une polémique et une procédure pénibles⁹⁾.

A la fin de son terme, le 6 novembre 1698, le provincial reprend le rectorat au collège royal de Strasbourg, où il fait des merveilles parmi les protestants. C'est pourquoi Louis XIV l'y veut à tel point que, quand en janvier 1699 le général de l'ordre le nomme provincial de la province Flandro-Belge, il le retient à son collège. Pas pour longtemps cependant, car le roi l'estime tant qu'en décembre 1700, quand il cherche un «bon» confesseur pour son petit-fils, garçon de 17 ans qui doit monter sur le trône d'Espagne, il fixe son choix sur son recteur, à peine relevé d'une grave opération¹⁰⁾.

Charge délicate; non seulement le nouveau roi est jeune, mais il

⁷⁾ SOMMERVOGEL, II, 1831-1855. Circulait déjà alors la boutade: Pour le P. Daubenton la Trinité se compose de quatre personnes, dont les jésuites sont au moins la quatrième? J. BALTEAU, notice d'*Aubenton*, dans *Dictionnaire de biographie française*, III, 1481-1483.

⁸⁾ «Du P. Daubenton ... au cours de son provincialat, si fortes furent sur les jeunes régents ses impulsions et ses directives ... que des assistances nombreuses ... affluaient aux séances publiques» ... DELATTRE, IV, 1155; note relative au collège de Strasbourg, où en 1698 le P. Provincial assista à une tragédie latine du P. Jacques-Joseph Bontoux, lequel il citera dans la lettre du 9 septembre 1713; cf. infra.

⁹⁾ DELATTRE, IV, 291-292 et passim, SOMMERVOGEL, I, 856; cf. CRÉTINEAU-JOLY, IV, 459-460. Balteau (*Dictionnaire de biographie française*, III, 1481) écrit: «En désaccord avec l'archevêque de Reims, il quitta le pays et fut recteur de Strasbourg».

¹⁰⁾ DELATTRE, III, 28. D'après L.P. Gachard, *Histoire de la Belgique au commencement du XVIII^e siècle*, Bruxelles, 1880, p. 100, «Louis XIV avait recommandé à son petit-fils d'empêcher de tout son pouvoir le progrès du jansénisme dans les Etats de Flandre; il avait voulu que son confesseur, le jésuite Daubenton, lui en fit une obligation ...».

devra s'imposer à une cour qui ne lui est pas très favorable et où le «confessionnal» a toujours été confié aux dominicains¹¹).

Avec le convoi royal, Daubenton part donc le 4 janvier 1701, et après un long voyage à travers les Pyrénées, il arrive à Madrid le 14 avril suivant¹²).

Cependant, il ne reste pas longtemps dans la capitale, le nouveau souverain devant faire ses joyeuses entrées dans ses divers états. En avril 1702, accompagné de son indispensable confesseur, Philippe V part donc avec un convoi d'apparat pour l'Italie. Bientôt on arrive à Naples, où un séjour de près de deux mois s'impose. Le roi, désirant obtenir du pape l'investiture du royaume de Naples, se doit d'envoyer une légation à Clément XI qui en retour, tout en craignant de donner l'impression de reconnaître officiellement la nouvelle constellation politique, ne peut manquer d'honorer d'une légation ce nouveau roi qui devra seconder l'Église¹³). Des semaines se passent dans une attente énervante et le confesseur trouve abondamment d'occasions et de facilités pour se rendre à Rome, s'y étaler dans sa nouvelle dignité, surtout d'y recevoir bénédictions et directives. A la curie généralice, il peut s'entretenir avec son général, l'Espagnol Thyrese Gonzalez. Au Vatican, il converse longuement avec Clément XI, le nouveau pape. Les deux «serviteurs des serviteurs» auront abordé beaucoup de problèmes politico-religieux que nous ne pouvons que deviner. Le confesseur ouvrit certainement son cœur de jésuite sur le jansénisme. Onze ans plus tard (en 1713, dans sa

¹¹) Je lis dans les *Lettres de Germain Vuillart*: «... Comme les confesseurs des rois d'Espagne sont conseillers d'état, non seulement *ad honoris*, mais qu'ils entrent dans le conseil, il faut être né sujet du roi d'Espagne pour pouvoir être son confesseur. Cela est essentiel»; lettre du 1^{er} décembre 1700; cf. Ruth CLARK, *Lettres de Germain Vuillart ... à M. Louis de Préfontaine*, Genève-Lille, 1951, 393. «Si l'on s'opiniâtait à vouloir soutenir le P. Daubenton, jésuite, pour confesseur, cela ... (pourrait) causer du trouble ... Les Espagnols sont ... assez jaloux de leurs coutumes, et les autres religieux assez jaloux de leurs avantages qui sont passés en lois par un long usage. Les dominicains sont en possession de confesser les rois, les franciscains de confesser les reines et les infantes, les augustins les infants ...»; *ibid.*, lettre du 9 décembre 1700, p. 399.

¹²) DELATTRE, III, 29. Le 17 septembre [1701] Daubenton écrit de Saragosse: «Nous arrivâmes hier en cette ville. Le roi a fait aujourd'hui ses serments avec toutes les cérémonies accoutumées ... Vous ne sauriez vous imaginer jusqu'où va l'amour que les peuples ont pour le roi, malgré toute la malice des moines et des prêtres qui ne nous sont pas favorables et qui avaient répandu ici le bruit que le roi était borgne, bossu et boiteux ... Les passions de ces peuples sont si outrées soit pour la haine ou pour l'amour, que le roi est sur le point d'être écrasé chaque fois qu'il sort»; Paris, Bibliothèque nationale, mss français, 22810, f° 356-357.

¹³) PASTOR, *Storia*, XV, 23-24.

lettre au P. Croiset), il se rappellera encore que, déjà en 1702, il avait inspiré un zèle antijanséniste à Clément XI.

Après un long voyage à travers le nord de l'Italie, le cortège royal passe par le Midi de la France; à Marseille, Daubenton a-t-il pu saluer le P. Croiset qui y déployait ses activités, surtout d'ascète et de directeur?

Le 27 janvier 1703, Daubenton rentra à Madrid, où l'attendaient de tristes mésaventures¹⁴), qui ne nous intéressent pas ici. Il nous suffit de savoir qu'à Madrid les antijansénistes belges trouvaient un appui sûr dans le confesseur royal, ce dont profita tout spécialement l'archevêque de Malines, de Précipiano, son compatriote, ce farouche antijanséniste qui venait en 1703 d'arrêter Quesnel et de confisquer ses papiers¹⁵). Daubenton écrit, le 15 septembre 1703, à son collègue, François de la Chaise, confesseur à Paris et lui aussi protecteur de Précipiano:

«... Ce qu'il y a du bon dans la découverte des papiers est que Rome ouvre enfin [les discours de Daubenton en 1702 n'y ont pas réussi?] les yeux et voit clairement que ce parti est moins opposé aux jésuites qu'au Saint-Siège [notez la juxtaposition] et que s'il attaque ceux-là, ce n'est que pour attaquer l'Église plus aisément et plus fortement. Comme nous soutenons la cause de Dieu, il y a lieu d'espérer qu'il bénira notre zèle et nos intentions »...¹⁶).

Daubenton ne se borna pas à approuver les actes de Précipiano; «il lui fit passer des sommes considérables pour l'aider à l'extirpation des nouvelles hérésies»¹⁷).

¹⁴) Le marquis Charles Auguste de Louville, ami de Fénelon, chef de la maison française du jeune roi (il sera rappelé en 1703), écrivit au sujet de Daubenton: «Il se mêle de tout, de politique, de guerre, de finances, d'emplois; il est chez le roi du matin au soir. En vérité, si vous ne le faites revenir, ce sera un second Père Nithard». Ce dernier, jésuite autrichien, plus tard cardinal, avait été confesseur de Marie-Anne d'Autriche, épouse de Philippe IV, régente après la mort de ce dernier. L'éventuel rappel de Daubenton fit craindre «que si l'on rendait le confessionnal aux jacobins, les jansénistes ne vissent à triompher»; BALTEAU, *d'Aubenton*, dans *Dictionnaire de biographie*, III, 1481. Sur les démêlés avec la princesse des Ursins, cf. infra.

¹⁵) L. CEYSENS, *Les papiers de Quesnel saisis à Bruxelles et transportés à Paris en 1703 et 1704*; dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 45 (1951), 508-551; repris dans les *Jansenistica minora* t. I, fasc. 5.

¹⁶) L. CEYSENS, *Suites romaines de la confiscation des papiers de Quesnel*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 29 (1955), 29-30; Daubenton au P. La Chaise, Madrid 15 septembre 1703; où se lit encore ce passage très remarquable, écrit après la rencontre de Daubenton avec le pape Clément XI (cf. infra): «On forme encore d'autres projets qui humilieront beaucoup le parti ... Ce dernier événement [confiscation des papiers] est le plus fatal coup que l'on ait donné jusqu'ici à la cabale. On connaît évidemment que le jansénisme n'est plus un fantôme, mais un corps animé du même esprit à Paris, à Louvain et à Rome».

¹⁷) *Vie* (manuscrite), p. 54; HILLENAAR, *Fénelon*, 244-245.

Le séjour de Daubenton à Madrid ne fut ni heureux ni long. Il eut le dessous dans sa rivalité avec la princesse des Ursins, favorite de la reine, et au printemps 1705, il dut céder son poste à un confrère¹⁸).

Cette défaite, déjà assez humiliante en elle-même¹⁹), allait avoir plus tard, à Rome, des conséquences imprévues : cette princesse des Ursins, si dominatrice, si indomptable, gagnant son coup à l'encontre du Confesseur, était, en effet, la propre sœur du futur cardinal Joseph-Emmanuel de la Trémoille, que Daubenton allait rencontrer comme représentant de Louis XIV à l'ambassade de Rome. Il y avait donc là une sérieuse complication pour les futures relations romaines du confesseur émérite²⁰). Conservant son titre et son traitement de confesseur royal, Daubenton rentre de France. En mai 1705, il regagne sa province de Champagne.

Mais, quelques mois plus tard, le 30 août 1705, il est délégué par sa province au chapitre général à tenir à Rome en 1706.

Pour la seconde fois, Daubenton voyage vers la ville éternelle. Cette fois-ci, il a le bonheur d'y rencontrer un compatriote à hautes destinées, Michel Le Tellier. Ce « caractère (d'après Crétineau-Joly) ardent, inflexible, rude à lui-même et aux autres »²¹), formait certainement un frappant contraste avec Daubenton, cet homme, d'après Saint-Simon, « ouvert et avenant, poli, respectueux »²²). Le Tellier venait d'être nommé à Rome réviseur des livres à publier par les jésuites, et sans doute davantage encore des livres écrits contre les jésuites, et de ceux qu'on voulait y opposer ; c'est là que la Compagnie ne fut pas toujours heureuse. Le Tellier, durant 29 ans professeur d'Écriture sainte, était certes un homme

¹⁸) CRÉTINEAU-JOLY, *Histoire*, IV, 534 ; DELATTRE, *Etablissements*, III, 30 ; cf. Saint-René TRAILLANDIER, *La princesse des Ursins*, Paris, 1926. La *Vie* (manuscrite), p. 49-50, donne cette considération : « mais quelque raisonnement qu'on ait pu faire sur son retour [en France], les événements qui l'ont suivi font voir évidemment que la Providence le conduisit comme par la main à l'accomplissement des grands desseins qu'Elle avait sur lui ... à Rome ... où conformément aux ressorts secrets de cette Providence son histoire le va conduire ».

¹⁹) Louis XIV désigna comme successeur le P. Pierre Robinet qui, écrivit-il le 20 avril 1705 à Philippe V, « bon religieux s'appliquera uniquement au soin de la conscience du roi et ne sortira pas des bornes de son emploi » ; ces paroles, qui ne contenaient pas précisément un compliment, sont significatives pour notre étude ; DELATTRE, *Etablissements*, III, 29.

²⁰) Heureusement pour Daubenton, le cardinal de la Trémoille, homme singulier lui aussi, ne s'entendait pas toujours avec sa sœur ; cf. SAINT-SIMON, *Mémoires*, passim, et LE ROY, *La France*, passim.

²¹) CRÉTINEAU-JOLY, IV, 474.

²²) SAINT-SIMON, II, 196. Tout le passage est à lire.

d'études, intéressé aux livres, surtout aux livres jansénistes. Depuis longtemps, il polémisait avec Arnauld et d'autres jansénistes²³). S'il fut appelé à Rome, c'était sans doute pour y conduire les assauts antijansénistes, si indispensables après le fiasco de la bulle *Vineam Domini* (1705).

En arrivant à Rome, le P. Daubenton y rencontra aussi le P. Jacques de la Fontaine, membre de la province Flandro-Belge, antijanséniste ardent, qui avait été le confesseur et le théologien de l'archevêque de Malines, de Précipiano; le pape Clément XI allait trouver en lui un ardent défenseur de la bulle *Unigenitus*; cf. A. Poncelet, *Nécrologe des jésuites de la province Flandro-Belge*, Wetteren, 1931, 151.

A la quinzième Congrégation Générale des Jésuites (du 20 janvier au 3 avril 1706), le P. Le Tellier joua un rôle important comme secrétaire²⁴). Daubenton, le confesseur royal sans charge, mais avec traitement, fit, lui aussi, une bonne impression dans les longs conciliabules. Aux scrutins pour le généralat, il obtint un bon nombre de voix pour cette fonction²⁵). Si celle-ci lui échappa, il n'en allait pas moins rester à Rome comme assistant général pour les provinces françaises et pour prendre la relève du P. Le Tellier dans la lutte antijanséniste.

III. L'assistant général (1706-1715)

Élu assistant général, Daubenton prit donc place dans le haut conseil de l'ordre²⁶), présidé par le nouveau général, l'Italien Ange Tamburini qui, avec le titre de vicaire général, avait déjà gouverné depuis la mort (27 octobre 1705) de Thyse Gonzalez, ce général de triste mémoire pour les molinistes. Dans ce conseil, Daubenton représentait les cinq provinces de France (Paris, Aquitaine, Lyon, Toulouse, Champagne). Il y eut pour collègues : Vincent Imperiali, pour les cinq provinces italiennes; Michel Diaz, pour le Portugal et les six provinces soumises à la domination mondiale du Portugal; Louis de Montesdoca pour les douze provinces des territoires espagnols; André Waible, pour la circonscription allemande.

²³) SOMMERVOGEL, VII, 1911-1919. Son livre *Défense des nouveaux chrétiens et des missionnaires de la Chine ... contre deux livres ...*, Paris, 1687, fut condamné à Rome en 1694, mais la publication du décret n'eut lieu qu'en 1700; F.H. REUSCH, *Der Index der verbotenen Bücher*, II, Bonn, 1885, 493 et passim.

²⁴) HILLENAAR, 251.

²⁵) BRUCKER, 695. Au premier scrutin, Daubenton eut même le plus grand nombre de voix.

²⁶) Pour les détails qui suivent, voir *Synopsis historiae Societatis Jesu*, Louvain, 1950.

de, dont dépendaient également les deux provinces belges ainsi que la polonaise et l'anglaise.

Dès le commencement, le nouvel assistant prit sa charge au sérieux. Il confia au papier ses six résolutions, dont, avec l'œil sur ce que nous aurons à dire, je relève la première: «Je dois avoir en tout une intention droite et pure»²⁷).

Lorsque, après les scrutins, les nouveaux élus se rendirent au Vatican pour offrir l'hommage de leur obéissance, le confesseur émérite ne fut plus un religieux quelconque, inconnu, étranger pour Clément XI. Celui-ci leur fit un petit discours bienveillant, où il fut «surtout» question de jansénisme. Se rappelant peut-être ses entretiens de 1702, le pape déclara: «qu'à la vérité, les jansénistes n'oubliaient rien pour faire regarder les jésuites comme des gens de morale relâchée, mais pour détruire cette calomnie, il ne voyait rien de plus convaincant que ce fait d'expérience, à savoir que les libertins et les personnes de doctrine suspecte ne voulaient point avoir des jésuites pour confesseurs»²⁸).

Cette citation ne vaut pour nous que pour autant qu'elle souligne que le jansénisme était une idée fixe, tant pour le pape, dont la bulle *Vineam Domini* (1705) avait été un fiasco très sensible, que pour les jésuites, si attaqués dans les volumes successifs de la *Morale pratique des jésuites*²⁹), dont les réfutations avaient été plutôt pitoyables; le pape y fit aussi allusion dans son discours.

Pour entreprendre le combat contre le jansénisme dans les milieux romains, Daubenton eut l'insigne faveur d'être initié par son confrère-compatriote, le P. Le Tellier, mais pas pour longtemps. Cet ardent champion rentra en France pour devenir en 1708 provincial de la province de Paris et six mois plus tard, après la mort du P. La Chaize,

²⁷) *Vie* (manuscrite), 53.

²⁸) BRUCKER, 696. Tel quel, ce passage est étonnant: les libertins continuaient-ils toujours à se confesser, à condition que le confesseur ne fût pas jésuite? Les personnes à la conscience délicate ne refusaient-elles pas de se confesser aux jésuites à cause de leur doctrine morale suspecte? Brucker fait continuer l'allocution: «Il [le Pape] ne laissait pas néanmoins de recommander une grande attention sur tous les ouvrages qui sortiraient de la Compagnie, afin d'ôter à nos adversaires tout prétexte d'accusation et de s'épargner la nécessité des apologies qui ont si difficilement raison des critiques même les plus injustes ... Le témoignage rendu par le pape à la morale de la Compagnie empruntait peut-être une signification spéciale au fait que le défunt général [Gonzalez], suivant jusqu'au bout son idée, avait encore en 1702 supplié le souverain pontife de prohiber le probabilisme dans la Compagnie» ...; l.c.

²⁹) Voir un aperçu dans REUSCH, *Der Index*, II, 493.

confesseur du roi; charge qui lui laissera une réputation très défavorable. Depuis leur séparation, les deux confesseurs, l'actuel de Paris, et l'honoraire de Madrid, restent en correspondance³⁰), et collaborent ensemble, avec enthousiasme, à l'extermination entière du jansénisme, projet déjà très ancien mais trop mal engagé pour pouvoir réussir immédiatement. Les nouvelles tentatives entreprises par la bulle *Unigenitus* en fourniront encore une triste preuve.

Disons d'abord et par parenthèse que Daubenton, intermédiaire entre les cinq provinces de France et les deux curies romaines, eut une lourde besogne. En mars 1714, il terminera par ce passage une lettre à son correspondant habituel, Fénelon, archevêque de Cambrai :

«... Je supplie Votre Grandeur de me pardonner le désordre de mes lettres. J'en ai tant à écrire pour les affaires de notre Compagnie que je ne puis donner à chacune l'attention qu'il faudrait. J'en fais partir aujourd'hui [par le courrier hebdomadaire] plus de cinquante, toutes écrites de ma main»³¹).

En vérité, les affaires que Daubenton traitait en faveur de son ordre ne nous intéressent pas ici; mais pour ce que nous aurons à dire plus loin, relevons qu'en 1709 il obtint du pape un bref étonnant, qui incorporait la prévôté de Pignans au collège-séminaire royal que les jésuites dirigeaient à Toulon³²).

Quant à cette affaire, je glane dans la *Vie* (manuscrite, p. 63) ce détail éclairant pour nous :

Daubenton demanda au pape «la grâce de lui accorder une congrégation de cardinaux pour examiner les raisons [des jésuites dans cette cause] qu'il leur rédigerait par écrit. Sa Sainteté lui répondit qu'il n'avait qu'à nommer lui-même, à son choix, les 12 cardinaux dont

³⁰) HILLENAAR, 256; cf. infra.

³¹) FÉNELON, VIII, 231. La *Vie* (manuscrite, p. 65) apprend que Daubenton était pour son général «d'un secours extrême, et qu'il était son agent universel dans toutes les affaires du dehors, dont il venait heureusement à bout; il le trouvait toujours prêt, toujours vigilant, toujours infatigable quand il s'agissait de l'honneur de la Compagnie, de l'avancement de la religion ...». D'après la même *Vie* (manuscrite, p. 80) Daubenton trouvait le temps pour répondre «à une infinité de lettres qu'il recevait incessamment de France et d'Espagne; et pour prêcher un avent et un carême dans Saint-Louis [des Français] en présence de tout ce qu'il y avait de personnes distinguées dans Rome».

³²) Pignans, diocèse Fréjus, canton Besse, arrondissement Brignoles, Var, autrefois monastère de chanoines réguliers de Saint-Augustin, sécularisés en 1668 par Clément IX; L. H. COTTINEAU, *Répertoire ... des abbayes*, Mâcon, 1939, II, 2281; DELATTRE, IV, 1225; *Synopsis*, 273 (qui y voit avec raison une action d'éclat du P. Daubenton).

serait composée la congrégation qu'il souhaitait. Elle fut bientôt intimée conformément à son désir et la veille du jour qu'elle devait s'assembler, il distribua à chacun une pièce d'écriture courte, exacte et solide que lui-même avait faite pour éclaircir les choses et leur faciliter la décision. Elle fut tout à fait favorable aux jésuites de Toulon».

Daubenton sert en outre ses confrères écrivains, par exemple le P. François Croiset, en distribuant à Rome leurs exemplaires d'hommage³³). Réciproquement, il leur envoie ce qui vaut dans les publications romaines, entre autres les *Homélies* que le pape prononce successivement³⁴).

A l'égard du P. Croiset, hautement intéressé à la spiritualité et à la gloire de son ordre, Daubenton va, durant toute son assistance, s'occuper très énergiquement de la cause de béatification de son confrère et compatriote Jean-François Régis (1597-1640), un admirable missionnaire populaire du midi de la France. Il semble même avoir été le postulateur officiel³⁵), car il signe les mémoires qu'il fait imprimer et qu'il présente à la congrégation des Rites³⁶). En vue de la béatification (qui aura lieu en 1716), il compose, en l'honneur du futur bienheureux, une *Vie* qui est un modèle de l'hagiographie classique³⁷).

Ici encore, nous avons une glanure à faire dans la *Vie* (manuscrite, p. 78-79). Lors d'une difficulté soulevée auprès du promoteur de la cause de béatification, Daubenton s'adressa au pape; celui-ci «qui ne pouvait rien refuser au P. Daubenton et qui ne le croyait pas capable de lui

³³) Cf. infra.

³⁴) Cf. infra; SOMMERVOGEL, VII, 1915-1916.

³⁵) D'après la *Vie* (manuscrite, p. 71), Daubenton fit à lui tout seul les offices de postulateur, d'avocat, de procureur et de solliciteur.

³⁶) Voir G. GUITTON, *Vie de François Régis*, Paris, 1937, 24-25. Il apparaît aussi que dans ce projet de béatification, le janséniste Louis Maille, aurait mis des entraves «en inventant de toutes pièces la fable inouïe que ... François Régis avait été expulsé de la Compagnie de Jésus. Quand, après une série d'enquêtes ... (il) fut convaincu de faux serments réitérés sur l'Evangile, au cours d'un procès de béatification, les sbires du Saint-Office vinrent la nuit du 9 au 10 juillet, le saisir à domicile pour l'incarcérer au Château Saint-Ange» ...; GUITTON, *Le P. de la Chaize*, I, 175; id., *Vie de François Régis*, passim. Voir notre étude sur le P. Damascène Bragaldi, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 51 (1981) 147-165, surtout p. 157-159.

³⁷) D'après Guitton, *François Régis*, appendice IV, 603-610, où on trouvera une appréciation de cette *Vie* et sur «l'ardeur et la ténacité» de Daubenton pour pousser à la béatification. Daubenton cite ses documents avec franchise mais «au gré de sa fantaisie» (p. 604), se permet des exagérations manifestes, massacre les noms propres [détail à noter; cf. infra] et la chronologie».

donner des assurances mal fondées, nomma, comme il le souhaitait, huit consultants qui vinssent examiner les papiers originaux de la Compagnie de Jésus; entre ces consultants était le promoteur de la foi lui-même et le secrétaire des Rites; le reste était prélats et théologiens... On examina les catalogues pendant huit jours entiers ... ce qui a beaucoup contribué à l'heureux succès de la béatification».

Après ces préliminaires, abordons de plus près les activités déployées par le P. Daubenton en vue de promouvoir la bulle *Unigenitus*.

A ce sujet, nous trouvons chez les auteurs les affirmations les plus fortes. Saint-Simon écrira: «Fabroni et Daubenton firent donc le projet de la constitution du pape»³⁸). Plus loin, nous aurons l'occasion de citer des assertions semblables, mais, pour nous, il convient de trouver des détails plus précis et mieux appuyés sur des documents. Or, malheureusement, ces sources sont assez rares. Daubenton n'a pas laissé de mémoires; la plus grosse partie de sa correspondance est perdue ou restée inconnue³⁹). De ses nombreuses lettres échangées avec le P. Le Tellier, il ne subsiste que quelques épaves; de celles adressées aux autres confrères, il ne reste que celle, fameuse, destinée au P. Croiset; nous la publierons ci-après. Heureusement, sa correspondance avec Fénelon a été pour une partie conservée et même publiée⁴⁰).

Commençons par dire que la bonne semence laissée par Daubenton au Vatican en 1702 avait été cultivée et même enrichie par un capucin français.

De même qu'en 1651, lorsque la bulle *Cum occasione*, condamnant les propositions de Jansénius, avait été mise sur le métier, on avait vu

³⁸) SAINT-SIMON, VI, 414. D'après une note manuscrite du fonds *Le Paige*, 410, n° 72, de la Bibliothèque Port-Royal à Paris, le P. Le Tellier aurait fait un projet de bulle. Voici dans son intégralité le curieux récit: «L'abbé de Vaurois [raconta] l'anecdote qu'il tenait du P. De la Rue [cf. infra] par rapport à la bulle *Unigenitus*: A la fin 1712, le P. de la Rue, jésuite, trouva le P. Tellier travaillant; ce dernier lui montra à quoi il travailla; c'était le projet de la bulle *Unigenitus*. Le P. de la Rue l'ayant lu, demanda au P. Tellier si ce projet était sérieux; très sérieux lui dit-il. Si cela est, dit le P. de la Rue, il faut en changer le titre. Et quel titre y mettre, lui répondit le P. Tellier. Il faut y mettre lui dit l'autre: *tombeau de la Société*, car si jamais ce projet tel qu'il est vient à passer à Rome, il sera la ruine de la Société; qui vit encore en 1759; et qui l'a raconté plusieurs fois et encore récemment à M. Pinault [des Jauneaux de Ténelles], son avocat, qui me l'a dit aujourd'hui, 25 janvier 1759».

³⁹) La correspondance entre Daubenton et le P. André (cf. A. Charma et L. Marcel, 2 vol., Caen, 1844-1856) n'a aucun rapport avec le jansénisme. Au ms. 1026, f° 19-20 de la bibliothèque de l'Université [Sorbonne] à Paris, j'ai trouvé une lettre de Daubenton au P. Doucin, en date du 28 février 1713, en rapport avec la bulle. Je la publierai dans une étude sur le P. Doucin.

⁴⁰) HILLENAAR, *Fénelon*, 245-254; FÉNELON, t. VII et VIII.

apparaître à Rome un ex-capucin français, le fameux P. Mulard pour activer la procédure⁴¹), ainsi le 19 avril 1703, un autre capucin français, non moins fameux, le P. Timothée de la Flèche, était arrivé dans la Ville éternelle comme scribe à la secrétairie générale de son ordre⁴²). Professeur de théologie, il avait déjà, prétendait cet homme, peu modeste, pénétré tout le venin des *Réflexions morales* de Quesnel, et aussitôt il se mit à le dénoncer en haut lieu. Deux fois par semaine, il put en entretenir le pape au Vatican, où il avait ses entrées libres.

Il trouve donc (en 1703) un pape préparé (en 1702) par Daubenton, et celui-ci retrouve en 1706 le même pape encore mieux instruit par Timothée. Dorénavant les deux antijansénistes travailleront dans le même dessein : si non pas précisément ensemble, du moins côte à côte.

Si Timothée écrit que le P. Daubenton est son homme de confiance, qu'il le consulte en tout⁴³), nous apprenons avec étonnement que de son côté, le P. Daubenton montrait au capucin « beaucoup de confiance et d'estime ... sans en avoir aucune »⁴⁴).

Comme le capucin avait trouvé un précurseur dans le P. Mulard, l'assistant en trouva un dans le P. Annat SJ (assistant général de 1648 à 1652) qui, du temps de la bulle *Cum occasione*, avait exercé une influence indéniable⁴⁵). Mais Annat avait été un théologien avisé qui agissait surtout sur les examinateurs, leur fournissant du pain coupé pour rédiger leurs *vota* avec une belle allure de compétence théologique, voire patristique.

N'étant pas un homme d'études théologiques, Daubenton exerça surtout une action personnelle persuasive en contactant les personnes d'autorité. Tout d'abord auprès du pape Clément XI, l'assistant si avenant eut un succès plutôt étonnant. Le pape continuait à voir en lui le

⁴¹) L. CEYSSENS, *François Mulard, premier député royal antijanséniste à Rome*, dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, 41 (1955), 185-210, repris dans *Jansenistica minora*, IV, fasc. 33.

⁴²) UBALD D'ALENÇON, *Mémoires et lettres du P. Timothée*, passim.

⁴³) Ibid., 183; cf. 46-47.

⁴⁴) FÉNELON, VIII, 231 : lettre (en date du 22 mars 1714) de l'abbé Philippe Chalmette, qui est loin d'être un Saint-Simon, mais un ami et collaborateur à Rome; cf. infra. Ne rencontre-t-on pas ici cette « fausseté la plus innée » dont parle SAINT-SIMON, *Mémoires*, II, 196?

⁴⁵) L. CEYSSENS, *François Annat, S.J. avant son confessorat (1590-1654)*, dans *Antonianum*, 50 (1977), 395-495; cf. *Jansenistica minora*, XIII, 211-257; id., *François Annat et la condamnation des Cinq propositions de Jansénius*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 44 (1974), 111-126; *Jansenistica minora*, XII, 163-178.

Confesseur émérite: «Dans toutes les audiences publiques, Clément XI exige qu'il prenne rang parmi les généraux des ordres avec le titre de confesseur du roi d'Espagne»; il le regardait comme un soutien de la religion et comme un défenseur du Saint-Siège en France, en Espagne, en Italie, en Flandre ...»⁴⁶).

Daubenton avait audience autant de fois qu'il le voulait, «Sa Sainteté lui ayant marqué trois endroits différents où il pouvait venir lui parler quand il voudrait»⁴⁷).

Les facilités d'accès de Daubenton ne se bornaient pas au Vatican. Il coudoyait les cardinaux; mentionnons spécialement Albani, cardinal neveu, Paolucci, secrétaire d'Etat, Ottoboni (ces deux derniers seront bientôt membres de la commission chargée d'examiner les *Réflexions morales* de Quesnel)⁴⁸). Ajoutons-y Gabrielli, le feuillant si antijanséniste

⁴⁶) DELATTRE, III, 30; HILLENAAR, 244. La *vie* (manuscrite, p. 54) raconte que le pape «l'honora de son estime et de sa bienveillance. Une des premières marques qu'il lui en donna fut de faire de son propre mouvement, en sa faveur, un décret qu'il lui envoya par le cardinal Albani, neveu de Sa Sainteté, en vertu duquel il voulait que le père prit séance en toutes les assemblées [Consistoires] publiques...». Je continue mes glanures, p. 55: «C'est ce que le pontife apprenait tous les jours du zèle du P. Daubenton et qui lui attira cette distinction toute particulière de la part de Sa Sainteté jusque dans les moindres occasions, comme on le remarqua même très souvent dans les rues de Rome où le pape le rencontrant le démêlait de la foule et ne manquait jamais de lui donner une double bénédiction avec une inclination de tête et un sourire gracieux».

⁴⁷) HILLENAAR, 254. La *Vie* (manuscrite, p. 78) est plus explicite: «trois endroits différents et secrets». De son côté, le cardinal de la Trémoille confirme que Daubenton et Timothée «ont un fort grand accès auprès du pape, obtenant des audiences autant qu'ils en demandent. Le Saint-Père semble quelquefois ne leur parler pas de la même manière»; UBALD, *Mémoires*, 182. Dans ce dernier endroit, on apprend que de la Trémoille «n'est pas content de la conduite du P. Timothée de la Flèche comme de celle du P. Daubenton»; c.-à-d. en 1715.

⁴⁸) HILLENAAR, 245. La *Vie* (manuscrite) consacre plusieurs pages (55-61) aux cardinaux liés avec Daubenton. Le cardinal Albani, neveu, «ajoutait à l'estime qu'en avait son oncle, une tendre amitié; il le voyait très souvent. Il lui faisait confidence de tout ce qui concernait les intérêts de la religion et l'honneur du Saint-Siège; et le pape qui savait très bien qu'ils étaient étroitement liés ensemble, approuvait si fort leur intelligence mutuelle qu'il s'ouvrait quelque fois au cardinal de quelque affaire secrète pour qu'il en conférât avec le P. Daubenton, son ami. Le cardinal Fabroni, confident du pape, voyait de même très confidemment le P. Daubenton, parce qu'il le savait comme lui animé d'un vrai zèle, et les conférences secrètes qu'ils avaient souvent ensemble, tendaient toujours au bien de la religion. Le cardinal Sacripante, dataire, était tout à fait à lui et le prévenait en tout ce qui regardait son important office... Les cardinaux Paolucci, ministre du pape, Corradini, son auditeur, Spinola, grand cameringue, Ottoboni, protecteur de la France, Gualtieri, déclaré pour la France, le cardinal Aquaviva... et plus particulièrement le cardinal de la Trémoille... conféraient avec lui très souvent sur ce qui regardait son ministère, surtout par rapport à la religion...».

et si dévoué à Fénelon⁴⁹), et surtout le cardinal Fabroni, qui allait être pour la bulle *Unigenitus* ce qu'Albizzi avait été pour les bulles *Cum occasione* et *Ad Sacram*: le véritable auteur⁵⁰).

Dorsanne écrira: «Daubenton était un des jésuites avec lequel le cardinal Fabroni travaillait le plus souvent; ce Père avait soin de consulter ses Pères de France, de leur rendre compte de tout et d'agir suivant l'impression qu'il recevait d'eux». Et le même auteur ajoute ce détail: «Il était public dans Rome que le P. Daubenton était son préfet [de Fabroni] et qu'outre les promenades journalières qu'ils faisaient ensemble, ils avaient souvent des conférences particulières; ce qui a duré jusqu'à ce que la constitution ait été donnée»⁵¹).

Après avoir pris connaissance de ces données plutôt générales, abordons des sources plus concrètes. Nous les trouverons dans la correspondance avec Fénelon. Ce grand courtisan, homme de génie, précepteur du «petit» dauphin⁵²) avait connu de fortes adversités. D'abord, mal vu de Madame de Maintenon, il avait été écarté de la cour et exilé à Cambrai, parmi «ces bons flamands... tout grossiers⁵³)», ensuite sous l'assaut de Bossuet, son collègue dans l'épiscopat, il s'était trouvé en mauvaise posture à Rome; à la suite de très fortes instances vingt-trois des propositions qui lui étaient attribuées avaient été condamnées le 12 mars 1699; vingt-trois, c'était beaucoup en face des cinq de Jansénius, dont par ailleurs l'authenticité avait été fort discutée. Il est vrai, en apprenant la censure romaine, l'archevêque avait trouvé les paroles d'obéissance désirées, mais par après il était retombé dans l'attitude que lui-même et les autres anti-jansénistes reprochaient tant à Baius et aux jansénistes en général: la soumission intérieure exigée par la bulle *Vineam Domini* — futur fruit de ses propres instances — lui manquait; il se considérait comme une victime: «Celui qui errait

⁴⁹) FÉNELON, *Correspondance*, passim.

⁵⁰) L. CEYSSENS, *Le Cardinal François Albizzi (1593-1684). Un cas important dans l'histoire du jansénisme*, Rome, 1977. Idem, *Autour de l'Unigenitus. Le cardinal Charles-Augustin Fabroni (1651-1727)*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 52 (1982) 31-82.

⁵¹) A. DORSANNE, *Journal qui contient tout ce qui s'est passé ... au sujet de la constitution Unigenitus*, Rome (Amsterdam) 1753, I, 10-11. A peine l'abbé Vincent Alamani, lié avec Fénelon, avait-il été introduit en l'été de 1711 à la cour romaine par Daubenton, que déjà il se promenait avec le cardinal Fabroni (voir sa lettre à Fénelon du 11 juin 1711; FÉNELON, VIII, 5-6).

⁵²) Il suffira de renvoyer à Hillenaar.

⁵³) FÉNELON, VIII, 401.

[Bossuet] a prévalu ; celui qui était exempt d'erreur [moi] a été écrasé»⁵⁴). Désirant se réhabiliter et retourner à la cour, il employa les grands moyens du moment : la lutte contre le jansénisme, qui réussissait si bien à son collègue de Malines⁵⁵). Il joua, on le sait, le grand rôle dans l'affaire du Cas de conscience et dans l'obtention de la bulle *Vineam Domini* (1705). Mais celle-ci était loin de lui donner satisfaction et de réaliser ses espoirs. Pour autant, il ne lâche pas pied. En 1706, il rêve d'opposer à l'*Augustinus Iprensis* (de Jansénius) un *Augustinus Cameracensis* ; mieux encore, il veut entreprendre une nouvelle édition des œuvres de saint Augustin, où il corrigera les collections des Louvanistes et des Mauristes⁵⁶). Mettant sa confiance dans les jésuites, il voudrait, grâce à eux, créer à Paris et à Rome des «groupes de la bonne intention» qui combattraient le jansénisme⁵⁷). Assez naïvement, il se propose de réformer la cour romaine à son avantage⁵⁸). Fait assez étonnant : son action contre Quesnel ne se manifeste qu'assez tardivement⁵⁹). Il n'a pas pris contact avec le P. Timothée. Ses premiers rapports avec Daubenton datent, semble-t-il, du milieu de 1707. En tout cas, la première lettre conservée que lui adressa l'assistant, date du 13 juillet 1707. C'est une réponse à une autre, perdue, de Fénelon, que le nouveau confident allait soumettre à un cardinal du Saint-Office, à savoir Fabroni⁶⁰). Vraisemblablement, Fénelon attendait des éloges pour ses *Instructions sur le Jansénisme*⁶¹). Aussitôt, il reçoit une réponse dégringolante de l'assistant général : «... les Romains avouent que vos ouvrages sont écrits avec beaucoup d'élégance, d'érudition et de force, mais n'y trouvant pas leur infaillibilité personnelle du pape, ils ne peuvent s'en accommoder.

⁵⁴) Ibid., 260.

⁵⁵) L. CEYSENS, *H.G. de Préciplano vóór zijn archiepiscopaat*, dans *Jansenistica. Studiën*, II, 7-124.

⁵⁶) HILLENAAR, 271-275.

⁵⁷) L.c.

⁵⁸) FÉNELON, VIII, 7-8 : *Mémoire sur le gouvernement de la cour romaine* ; cf. HILLENAAR, 248.

⁵⁹) Il y eut même entre Fénelon et Quesnel un projet de conciliation que s'efforça de réaliser le chanoine montais Philippe Charles Robert ; cf. E. JACQUES, *Un chanoine belge ami de Port-Royal et collaborateur de Fénelon : Philippe-Charles Robert*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 73 (1978) 37-38 (étude reprise dans le volume du même auteur : *Quelques amis de Port-Royal*, Bruxelles, 1980).

⁶⁰) Presque toutes les lettres, de part et d'autre, font mention de documents à soumettre et soumis au pape et aux cardinaux. Nous n'en ferons cas qu'exceptionnellement.

⁶¹) Ces *Instructions sur le jansénisme* constituent presque intégralement le t. IV des Œuvres de Fénelon.

Peu leur importe que l'on confonde les jansénistes, si ce n'est pas en établissant l'infailibilité du pape; ils ne comptent pour rien tout le reste, au prix de cette prérogative ... Ils [les Romains] ne peuvent surtout goûter que nous fassions tant valoir le corps des pasteurs ...»⁶²). Et il ajoute: «Voilà ... ce que j'entends dire tous les jours à nos Romains, beaucoup plus attentifs à établir l'infailibilité du pape qu'à détruire le jansénisme. Ils prétendent que cette infailibilité est une arme universelle pour combattre et anéantir toutes les hérésies»⁶³).

En passant, faisons remarquer qu'il y a ici une donnée importante dont l'historien du jansénisme doit tenir compte. Si, sous la pression politique des rois de France, les papes donnent leurs bulles successives contre le jansénisme, cela ne signifie pas que par pure faiblesse, ils cèdent devant la force; derrière la tête, ils ont le dessein d'imposer par un *do ut des* la reconnaissance pure et simple et intégrale de l'infailibilité personnelle du pape poussée jusqu'aux faits et sans relation aucune avec l'épiscopat.

La lettre suivante de Daubenton se situe à deux ans de là, le 29 mars 1709. Elle n'est d'ailleurs pas directement adressée à Fénelon, mais à un confrère, Edouard de Vitry, qui, durant quelques mois (1708-1709) se trouva à Cambrai comme théologien de l'archevêque⁶⁴). Dans l'intervalle entre les deux lettres, beaucoup de choses se sont passées. Non seulement Port-Royal a été voué à la destruction⁶⁵), mais par un bref du

⁶²) Il y a ici une allusion à la réaction des prélats de l'Assemblée du clergé de France à la bulle *Vineam Domini*; ils réclamaient pour les évêques une autorité doctrinale propre dont les papes auraient à tenir compte. Daubenton termine sa lettre par ce paragraphe: «Il ne faut pas croire que le silence que cette cour garde à présent [à l'égard des évêques français] soit une marque sûre de paix. Quand elle ne sera plus occupée avec les Allemands [entrés en Italie], il est certain qu'elle retombera sur nos évêques à qui elle ne peut pardonner la manière avec laquelle ils ont reçu la dernière bulle du pape d'aujourd'hui. Les zélés partisans de l'infailibilité sont moins touchés des attentats énormes des Allemands, que des sentiments du Clergé de France. J'ai cru, Monseigneur, qu'il était à propos que Votre Grandeur fût instruite à fond de la disposition de cette cour».

⁶³) FÉNELON, VII, 626-627. Le 16 juillet suivant, le cardinal Fabroni écrivit à Fénelon dans le même sens; *ibid.*, VII, 627-628; Fénelon répondit par une déclaration; *II*, 60-64.

⁶⁴) HILLENAAR, 313-316.

⁶⁵) Daubenton eut-il part à «l'extorsion» des deux documents romains (en date du 27 mars 1708 et du 11 juillet 1709) supprimant l'abbaye de Port-Royal? C'est très probable. Antijanséniste, il devait partager la haine de ses frères d'armes; collaborateur du P. Le Tellier, des cardinaux de la Trémoille et Fabroni ainsi que du pape Clément XI, il était, vu ses spécialités, en état de décrocher les documents romains même les plus impossibles et d'y introduire des épithètes blessants (p.e. *nidus in quo error prava suscepit incrementa*).

13 juillet 1708, les *Réflexions morales* de Quesnel ont été sévèrement condamnées⁶⁶). Vraisemblablement Daubenton prêta la main à ces décisions.

Lisons cette lettre du 29 mars 1709, laquelle, faute d'autres documents, plante pour nous quelques jalons importants. Nous y soulignons les passages qui méritent plus spécialement l'attention.

«J'ai reçu, avec une très vive joie, la lettre que Votre Révérence m'a fait l'honneur de m'écrire. Je n'ai pu y répondre plus tôt parce qu'outre que j'ai été malade pendant trois semaines, quelques sermons que j'ai été obligé de prêcher pendant le carême ne m'ont pas permis de répondre à la plupart des lettres que j'ai reçues.

J'ai reçu les cent quatre-vingts exemplaires de la *Seconde Lettre de Monseigneur l'Archevêque de Cambrai à M. de Saint-Pons*⁶⁷). J'en ai distribué le plus que j'ai pu; j'en ai donné deux exemplaires à Mgr. Albani, l'un pour le Pape et l'autre pour lui. J'en ai donné à Mgr. le cardinal Fabroni et à plusieurs autres cardinaux. La lettre est très bien écrite, avec beaucoup de force et de solidité; on y suit pas à pas M. de Saint-Pons, et on le pousse à bout: mais la *Lettre* ne peut être au goût de cette cour, parce que l'on n'est touché, en ce pays, que de ce qui relève les prérogatives du Saint-Siège. On a beau établir et faire valoir l'infailibilité de l'Église dans la décision des faits dogmatiques; on a beau dire qu'il ne s'agit que de cela pour confondre les jansénistes; on veut plus que cela à Rome, on veut l'infailibilité du Pape dans la décision des faits dogmatiques; et on prétend que la décision seule du Pape, sans le consentement formel ou tacite de l'Église, suffit pour la condamnation des hérésies, et en particulier des jansénistes; ce qui fait que la fin de la *Seconde Lettre* a fort déplu. En voici les paroles: «*Illi certe qui ejusmodi titulum apposuere, nescire non possunt id quod saepius a me documentis pastoralibus declaratum est; hoc unum agi, num Ecclesia universalis*

⁶⁶) Le P. Timothée (*Mémoires*, 36-37) écrit: «J'avais presque perdu l'espérance de voir réussir ma dénonciation pendant les troubles [politiques]; je fus fort surpris lorsque dans le temps que j'y pensais le moins, je vis entrer dans ma cellule le premier valet de chambre du pape, qui, par ordre de Sa Sainteté, venait m'en donner la nouvelle et m'en apporter les six premiers exemplaires, encore tout mouillés et sortant de dessous la presse. Comme ce bref, me dit-il, est le fruit de votre zèle, Sa Sainteté veut que vous soyez le premier à l'avoir; elle se réserve à vous féliciter d'avoir rendu à l'Église un si grand service et à vous donner de nouvelles preuves de son estime ...». Timothée ne devait-il pas partager son butin avec Daubenton qui déjà en 1702 avait animé le Pape? Cf. infra.

⁶⁷) Pierre-Jean-François Percin de Montgaillard, évêque de Saint-Pons, avait, depuis l'époque de Clément IX, soutenu la cause janséniste; il le fit encore après la bulle *Vineam*. Dans sa *Seconde lettre*, qui est un document très long (FÉNELON, IV, 412-449), Fénelon réfute la *Nouvelle lettre de M. l'évêque de Saint-Pons, qui réfute celle de M. l'Archevêque de Cambrai touchant l'infailibilité du pape*.

sit in dijudicandis textibus dogmaticis obnoxia erroris, num immunitas ab erroris periculo. De ipso Ecclesiae capite sic loquor, ut illud semper cum membris conjunctum exhibeam. Quinque sanctae sedis constitutiones sic appello, ut eas ab omnibus ecclesiis quae ipsi communionis vinculo connexae sunt, receptae esse commemorem»⁶⁸).

Le fantôme qui fait peur à cette cour, est l'acceptation des églises, que l'on dit être requise pour rendre infaillibles les constitutions apostoliques.

Nous n'avons pas ouï parler de la lettre de Mgr. de Cambrai écrite à M. l'électeur de Cologne au sujet du sieur Denys⁶⁹). Mgr. Sacrista⁷⁰) n'est pas encore arrivé à Rome; j'ai lu ce que vous m'en écrivez, à M. le cardinal Fabroni et à Mgr. Albani. Mgr. Sacrista est fort connu en ce pays; mais le gouvernement est si faible, qu'il y a peu à espérer. Il y a longtemps que j'agis pour faire condamner le *Mandement* et les *lettres de M. de Saint-Pons*, mais inutilement. On n'a pas peu gagné, que d'obtenir la condamnation du *Nouveau Testament* de Quesnel, et de la *Théologie de Juénin*⁷¹). On agit présentement pour faire condamner Baillet⁷²). Le *Mandement* et les autres ouvrages de M. de Saint-Pons viendront à leur tour. Tout va lentement en cette cour. Le Saint-Office est présentement occupé des affaires de la Chine. Les cardinaux qui le composent lisent en particulier toutes les écritures de M. le Patriarche⁷³), de M. Maigrot⁷⁴) et du P. Pronava⁷⁵); il y a des volumes entiers. Lorsque les cardinaux auront achevé de les lire, on délibérera sur les moyens de conserver la mission, et de maintenir en même temps la pureté de la foi. M. Maigrot prétend que la pureté de la foi ne peut subsister avec les cérémonies, et le P. Pronava soutient qu'on ne peut

⁶⁸) Ce passage se lit dans le t. VII, p. 649, mais en français.

⁶⁹) Voir cette lettre de Fénelon à l'électeur de Cologne, en date du 7 février 1708 (t. VII, p. 632-633), où Fénelon «approuve la conduite de l'électeur envers l'abbé [Henri] Denis, théologal de Liège».

⁷⁰) Lambert Ledrou, augustin belge, «sacriste» du pape; voir *Biographie nationale de Belgique*, XXXVII, 499-522. Fénelon et le P. de Vitry semblent inviter le P. Daubenton à agir contre Denys et Ledrou. Cf. infra.

⁷¹) Les *Institutiones theologicae in usum seminariorum*, de l'oratorien Gaspar Juénin, Lyon, 1696, 4 vol., avaient déjà été condamnées par Fénelon en 1700; elles le furent le 22 mai 1708 par le Saint-Office; cf. REUSCH, *Der Index*, II, 678.

⁷²) *Les vies des saints*, t. I et II d'Adrien Baillet, allaient être condamnées pour la seconde fois, le 15 septembre 1711; REUSCH, *Der Index*, II, 552.

⁷³) Charles-Thomas Maillard de Tournon, patriarche d'Antioche, légat du pape en Chine.

⁷⁴) Charles Maigrot, vicaire apostolique en Chine.

⁷⁵) Joseph Pronava, jésuite niçois, avait été envoyé comme ambassadeur auprès du pape, par l'empereur de Chine; cf. SOMMERVOGEL, VI, 1248; PASTOR, *Storia*, XV, passim. Rien d'étonnant si, par ce confrère, l'assistant est au courant de l'affaire traitée devant les congrégations. Il y revient souvent dans sa correspondance avec Fénelon.

conserver la religion en abolissant les cérémonies. Le premier veut qu'elles soient superstitieuses, et le second le nie.

J'oubliais de vous dire, Mon Révérend Père, que quelques cardinaux fort éclairés n'ont pas goûté qu'on ait nommé questions de fait, celles où il s'agit de savoir si un livre ou une proposition sont hérétiques. Ils prétendent que ce sont des questions pures de droit, et que les nommer questions de fait, c'est donner lieu aux évasions des hérétiques. S'il arrive ici quelque chose qui mérite de vous être communiqué, je vous en ferai part; mais il faudrait pour cela avoir un chiffre, comme j'en ai un avec le R.P. Le Tellier. Il y a bien des choses qu'on n'ose hasarder sans ce secours. Je suis avec beaucoup d'estime et de respect dans l'union de vos sacrifices, etc.»⁷⁶⁾.

Le pauvre Fénelon! Dans son ardent désir de se réhabiliter, il a, lui, évêque français, fait les plus généreuses concessions théologiques à la thèse de l'infailibilité et voilà qu'il ne rencontre pas l'approbation des cardinaux romains, certainement pas de ces «quelques cardinaux fort éclairés», qui ne «goûtent» pas ses précisions, lesquelles même leur ont «fort déplu»!

Entretiens, Daubenton «agit depuis longtemps», mais pas toujours avec succès. Cependant, «on n'a pas peu gagné, que d'obtenir la condamnation du *Nouveau Testament* de Quesnel». Le *on*, n'est-ce pas le *je* de la phrase précédente? S'il travaille quelquefois «inutilement», ce n'est pas que ses efforts soient insuffisants, mais parce que le gouvernement papal est «si faible»! Visiblement l'assistant batailleur se dérobe dans sa modestie et dans son silence, qui, en dépit d'une promesse contraire et de la fixation d'un chiffre⁷⁷⁾ se poursuit pendant près d'un an.

Mais Daubenton ne reste pas inactif. Il s'occupe énergiquement de la cause de béatification de François Régis⁷⁸⁾ et aussi d'un petit adversaire personnel, un certain Don Luigi, un prêtre français, Louis Maille, natif de Brignoles, qui, directeur du séminaire d'Aix-en-Provence, dut s'exiler à cause de son implication dans l'affaire de la Régale; il s'était fixé à Rome en 1687, y fut auditeur du cardinal dominicain anglais Thomas Howard, et grâce au cardinal Albani (depuis lors pape Clément XI), enseigna l'histoire à l'université romaine de la

⁷⁶⁾ FÉNELON, VII, 649-650.

⁷⁷⁾ Ce premier chiffre fut en effet établi; on le trouvera dans FÉNELON, X, 171. Plus tard, il y aura un second chiffre; cf. infra.

⁷⁸⁾ Cf. supra. En 1712, il obtiendra le décret de confirmation de l'héroïcité.

Sapience⁷⁹⁾. Mais il était également lié avec d'autres prêtres français résidant à Rome, entre autres avec Louis Du Vaucel, dont beaucoup de lettres avaient été confisquées lors de l'arrestation de Quesnel à Bruxelles en 1703, et qui avait prudemment quitté la Ville éternelle. De quoi cet abbé Maille ne s'occupait-il pas? Il entrava le P. Assistant dans l'obtention des bulles pour l'incorporation de la prévôté de Pignans au collège-Séminaire des jésuites de Toulon! Néanmoins Daubenton eut ces documents importants le 12 février 1709⁸⁰⁾.

Plus grave encore, Maille se mêla du procès de béatification de François Régis et se permit même, au dire de Georges Guitton⁸¹⁾, de faire, voire de répéter devant la congrégation des rites de faux serments pour soutenir que le vénérable jésuite avait été expulsé de son ordre et qu'on s'était seulement souvenu de lui lorsqu'il avait acquis le renom de thaumaturge!

Daubenton avait tellement le bras long et la main forte que, par l'intermédiaire d'un certain conventuel, Damascène Bragaldi⁸²⁾, il réussit à éliminer ce sujet néfaste, le faisant arrêter et incarcérer, non pas dans les prisons de l'Inquisition, où il aurait pu profiter de la bienveillance des dominicains, mais dans les cachots du château Saint-Ange⁸³⁾. Même un ancien co-locataire de Maille, Aimable de Turreil de Grammont, fut arrêté à Florence et conduit lui aussi au château Saint-Ange⁸⁴⁾.

Sans avouer expressément qu'il était à l'origine de ces beaux exploits, Daubenton les raconte éloquemment dans trois lettres datées

⁷⁹⁾ Il est question de Maille, en passant, en beaucoup d'ouvrages. Qu'il suffise ici de citer E. JACQUES, *Les années d'exil d'Antoine Arnauld*, Louvain, 1976, 422 et passim; G. GUITTON, *Le Père de La Chaize*, Paris, 1959, passim; ID., *François Régis*, Paris, 1937, passim.

⁸⁰⁾ Cf. supra; DELATTRE, IV, 1225; La *Synopsis historiae Societatis Jesu* insère ce détail dans la colonne 273 des faits mémorables. Giusto Fontanini, savant bibliophile, archéologue et polémiste, très en cour près de Clément XI (cf. *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, XVII, 875-877) exhorta les Mauristes «à nous défier des paroles et des promesses du P. Daubenton et de nous tenir toujours sur nos gardes»; cf. Dom MARTÈNE, *Histoire de la Congrégation de Saint-Maur* (édit. Dom G. Charvin), t. IX, Paris, 1943, I, n. 1.

⁸¹⁾ G. GUITTON, *La vie de saint-François Régis*, 504-510, 568-577.

⁸²⁾ Voir L. CEYSSENS, *Autour de la bulle unigenitus. Le P. Damascène Bragaldi, Conventuel (1665-1715)*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 51 (1981) 147-165.

⁸³⁾ Lettres de Daubenton du 1^{er} novembre 1710 (FÉNELON, VII, 678) et du 23 mai 1711 (VIII, 708).

⁸⁴⁾ Lettre de Daubenton, de la fin de 1711 (VIII, 42). Sur Turreil, on trouvera une notice dans MORERI, *Grand dictionnaire*, dernières éditions.

respectivement du 1^{er} novembre 1710, du 23 mai 1711 et de la fin de 1711. Certes, ces faits, comme tels, ne nous intéressent que pour autant qu'ils contribuent à révéler l'ampleur et l'efficacité de ses activités antijansénistes. De plus, ils laissent même entrevoir son caractère et son esprit. En effet, lisons ce passage de sa lettre à Fénelon en date du 23 mai 1711 :

«... Tout ce qui se passe au Saint-Office est tenu si secret qu'il n'est pas possible de le pénétrer. [Mais se contredisant, il poursuit]: Le sieur Maille est toujours au château Saint-Ange, où il ne parle à qui que ce soit et où il y a grande apparence qu'il restera longtemps⁸⁵). On continue d'instruire son procès et tous les jours on fait de nouvelles découvertes dans ses papiers dont on s'est saisi. Il était le chef et l'âme du parti à Rome. Le Sieur Valloni [Du Vaucel] faisait tout de concert avec lui, et dépendamment de lui. C'est lui qui fournissait les mémoires, qui revoyait les ouvrages, qui traitait avec les cardinaux Casanata et Noris et surtout avec Casoni⁸⁶), dont il avait toute la confiance. Il était d'autant plus dangereux qu'il faisait voir une probité apparente; composé, retenu dans ses paroles, homme de manège et d'intrigue, cheminant sourdement, ménageant tout le monde, à la réserve des jésuites, contre lesquels il était hautement déclaré. Il s'en faisait un mérite, et c'en était en effet un auprès de bien des gens! On a trouvé parmi ses papiers plusieurs lettres de l'abbé Bossuet⁸⁷), écrites les années 1699 à 1700. On connaît par ces lettres que cet abbé avait eu à Rome de très étroites liaisons avec le sieur Maille. On y découvre tout le manège de l'Assemblée de 1700, le dessein de pousser à bout les jésuites et

⁸⁵) En effet, Maille restera longtemps à Saint-Ange. Après cinq ans de réclusion, il fut libéré, le 20 juillet 1715, date qui coïncide à peu près avec le départ de Daubenton, allant reprendre son confessionnal à Madrid. Cette étrange coïncidence fait penser à la mort de Richelieu (1642), suivi aussitôt de l'élargissement de Saint-Cyran. Par ailleurs (d'après DORSANNE, *Journal*, I, 439), Clément XI reconnut l'innocence de Maille et promit de la rendre publique. Maille put continuer à vivre à Rome jusqu'en 1717, lorsqu'il dut sortir pour ses relations avec Philippe Chevalier, agent de Noailles à Rome. Alarmé par les circonstances, Timothée de la Flèche, capucin revenu de Rome à Paris, écrit le 12 août 1715 à son confident Clément XI: «On écrit de Rome que Don Luigi Maille et l'abbé Terray [Tourreil] et autres détenus dans les prisons du Saint-Office depuis cinq ans, comme partisans du jansénisme, ont été mis en liberté, déclarés innocents et qu'on les voit se promener dans la ville. On a peine à croire ici cette nouvelle, après la conduite qu'ils ont gardée au préjudice de la saine doctrine. Certainement que, dans ces conjonctures présentes, cela produirait ici un très mauvais effet s'il se confirmait»; Ubald d'Alençon, *Mémoires et lettres du P. Timothée de la Flèche*, Paris, 1907, 194.

⁸⁶) Il fallait être bien antijanséniste pour faire à Maille un crime d'avoir de bonnes relations avec ces trois cardinaux (par ailleurs assez connus dans l'histoire), qui appartenaient au tiers parti.

⁸⁷) Déjà avant cette date, cet abbé, neveu de Bossuet et son agent à Rome, avait écrit des lettres dénigrantes sur le cardinal Albani, le futur pape Clément XI; cf. BOSSUET, *Oeuvres*, XXIX, 299-300).

d'épargner les jansénistes⁸⁸); d'attaquer, mais faiblement, ceux-ci, pour être en droit de tomber ensuite plus fortement sur ceux-là. On y voit les inquiétudes où était le sieur Maille, qu'on n'y censurât un livre ... fait contre le livre du cardinal Sfondrati⁸⁹) ... On exagère fort le zèle de l'archevêque de Paris, et l'on fait surtout valoir l'union de cet archevêque avec celui de Reims [qui autrefois contraria le P. Daubenton provincial de Champagne] et l'université. Les jésuites, dit-on, en enragent. L'abbé Bossuet n'oublie rien pour maintenir et augmenter cette union si nécessaire pour l'exécution du dessein de perdre les jésuites, qu'on a résolu de ne pas épargner; et marque qu'on veut ne leur laisser rien passer; c'est qu'on va censurer N. du collège de Paris⁹⁰).

On le voit, l'esprit de clocher est fort développé chez le P. Daubenton. Et cet esprit le pousse loin⁹¹). Comme sa correspondance avec Fénelon est toujours notre source unique, nous y glanerons encore un peu:

Le 20 juin 1711: le cardinal secrétaire d'Etat Paolucci doit aviser le vice-légat d'Avignon d'une lettre que l'évêque de Saint-Pons lui a adressée pour le pape ... «Samedi passé on lui (au vice-légat) marqua mot pour mot la réponse qu'il devait faire. En voici à peu près le sens ...»⁹²). Daubenton écoute-t-il le cardinal secrétaire ou lui dicte-t-il?

Le 25 juillet 1711: Daubenton termine sa lettre par ce paragraphe: «Je suis un peu en peine de plusieurs paquets que j'ai l'honneur

⁸⁸) Daubenton fait allusion à la condamnation de propositions laxistes, déjà entreprise à l'Assemblée de 1682 et reprise dans celle de 1700; cf. BOSSUET, *Oeuvres*, XXII, 721-778: *Censura et declaratio conventus generalis cleri gallicani congregati anno 1700*.

⁸⁹) Il y eut plusieurs livres contre le *Nodus* de Sfondrati, entre autres celui de Quesnel, *Augustiniana Ecclesiae romanae doctrina a card. Sfondrati nodo extricata per varios Augustini discipulos*, Cologne, 1700.

⁹⁰) FÉNELON, VII, 708. Quant au jésuite dont le nom est omis, il s'agit sans doute de Joseph de Jouvancy, Parisien, qui enseigna la rhétorique dans sa ville natale avant d'être appelé à Rome pour y continuer l'officielle *Historia Societatis*. Il résida à Rome jusqu'à sa mort en 1719. Daubenton devait le connaître de près. Il venait de publier à Rome en 1710 un nouveau tome de la cinquième partie de cette *Historia*; SOMMERVOGEL, IV, 853-855. Maille envoyait-il des exemplaires à ses amis parisiens en vue d'une censure? En tout cas, le livre fut flétri en 1713 par deux édits du Parlement.

⁹¹) Dans la correspondance avec Fénelon, on voit qu'en accord avec celui-ci, Daubenton inquiétera à Rome: Henri Denis (VII, 632-633); Norbert Delbecque (VII, 708; VIII, 42); Lambert Ledrou (VII, 649-650, 665); Henri de Saint-Ignace (VII, 665, 708); Zacharie Roslet (VIII, 28, 49, 50, 57, 128); Nicolas L'Herminier (VII, 708); Louis Habert (VII, 708; VIII, 56-57); Gaspar Juénin (VII, 649-650); Adrien Baillet (VII, 708), sans parler naturellement de Quesnel et de l'évêque de Saint-Pons. Voir H. HILLENAAR, *Fénelon et Pasquier Quesnel*, dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 61 (1977) 50.

⁹²) FÉNELON, VIII, 8-9.

d'envoyer à Votre Grandeur et dont je n'ai aucunes nouvelles, pas même de la part du P. Poillon⁹³) à qui j'en ai adressé quelques-uns. Je serais fort mortifié si ces paquets avaient été interceptés. Quelques-uns renfermaient des pièces assez secrètes ...»⁹⁴).

Oui, Daubenton a des secrets et il n'aime pas les livrer au public. Il lui arrive cependant — nous le verrons — que les précautions qu'il prend ne soient pas suffisantes.

Le 23 octobre 1711: Daubenton écrit longuement à Fénelon. Il commence par parler de la lettre que, le 2 mars précédent, le vieux Montgaillard, évêque de Saint-Pons, depuis très longtemps la bête noire des antijansénistes et de Fénelon en particulier, a adressée au pape: «Sa Sainteté en fut si piquée que dès ce temps-là elle aurait volontiers donné des marques de son ressentiment, en condamnant les ouvrages de ce prélat par une bulle conçue en des termes fort mortifiants pour lui, mais pour faire taire les cardinaux qui s'opposèrent fortement à cette bulle ... elle m'ordonna d'insinuer à M. le Cardinal de la Trémoille de la demander ... J'ai donné avis de tout cela au P. Le Tellier ...»

Daubenton signale ensuite que la *Réponse* imprimée que Quesnel a opposée aux deux *Lettres de Fénelon*,

«a paru ici et a scandalisé tous ceux qui l'ont lue. Il y a longtemps qu'on est accoutumé à son orgueil et à ses emportements. Le pape, à qui j'ai eu l'honneur de lire toute la lettre de votre Grandeur, a été touché de l'endroit qui fait voir combien le parti est puissant, et peut devenir redoutable avec le temps». Par ailleurs, Daubenton n'ignore plus que Fabroni veut commencer pour du bon: «Le cardinal Fabroni sait tous les plus subtils échappatoires des jansénistes; et je crois qu'il est le seul qui en soit instruit; il n'y a personne dans Rome qui soit capable de juger par lui-même du livre de Quesnel, hors le cardinal». Il ajoute:

«Avec tout cela je puis assurer Votre Grandeur qu'on ne prendra pas le change sur les tours captieux dont certains théologiens se servent pour déguiser leurs erreurs, parce que le Pape renvoie tout ce qui touche ces matières au cardinal Fabroni, qui très certainement ne se laissera pas surprendre»⁹⁵).

C'est, dans notre correspondance, la première nouvelle touchant les *Réflexions morales de Quesnel*: le livre est entre les mains du scrutateur

⁹³) Jean de Poillon, Lillois, fut supérieur de Lille du 23 août 1711 au 24 octobre 1714; cf. DELATTRE, II, 1296.

⁹⁴) FÉNELON, VIII, 14.

⁹⁵) FÉNELON, VIII, 27-28.

Fabroni. La lettre suivante, de la fin de 1711, est celle d'un Daubenton plutôt déprimé :

«... Il faut du flegme en ce pays. Il y a au Saint-Office tant d'affaires à traiter et si peu de gens qui s'y appliquent sérieusement ou qui soient capables de s'y appliquer, qu'il faut des années pour faire condamner un livre, lorsqu'il est un peu gros. Il n'y a que le cardinal Fabroni, l'assesseur du Saint-Office et le P. Damascène qui y donnent leur temps. Le savant et pieux cardinal y est fort appliqué, mais il ne peut pas croire que les jansénistes aient les mauvaises intentions qu'on leur attribue. Il se contente des apparences catholiques qu'ils font voir; ce qui fit dire, il y a quelques jours à un cardinal, qu'il [Fabroni] était janséniste *per pietà*, par compassion»⁹⁶).

Le 27 février 1712, Daubenton annonce l'envoi «d'un nouveau chiffre plus clair et plus commode que le premier»⁹⁷). Le 26 mars, il nous révèle un coin secret de son esprit moliniste, conforme à celui de Fénelon :

«... Les dominicains sont trop puissants en ce pays, pour espérer qu'on les réduise à de justes bornes; ils ne favorisent les jansénistes que parce qu'ils craignent qu'en condamnant le jansénisme, on ne donne atteinte à leur opinion, qui en approche de si près. C'est pour cela que les deux consultants dominicains qui assistèrent aux congrégations du temps d'Innocent X⁹⁸) s'opiniâtèrent jusqu'au bout à défendre Jansénius; et aujourd'hui leur général [Antoine Cloche, 1686-1720], quoiqu'il ne soit pas janséniste, est fort étroitement lié avec ceux qui le sont. C'est ce qui me fait croire que, tandis que la prédétermination subsistera, il sera bien difficile d'exterminer le jansénisme, parce que d'un côté les

⁹⁶) FÉNELON, VIII, 42.

⁹⁷) FÉNELON, VIII, 49. Daubenton signale que la *Justification du Nouveau Testament de Quesnel*, «livre prétendu posthume de feu M. de Meaux» est secrètement répandu à Rome. «Je le trouve indigne de son prétendu auteur, on n'y répond que faiblement à certaines propositions évidemment janséniennes». Il s'agit d'un livre authentique, *Avertissement*, que Bossuet avait composé pour le cardinal de Noailles et qui fut imprimé par les soins de ce cardinal ou plutôt du P. Quesnel.

⁹⁸) Ces deux dominicains, qui, pendant l'examen des Cinq Propositions (1651-1653) appartenaient à la minorité (qui, sans les manipulations d'Albizzi, aurait dû être majorité) et qui s'opposèrent énergiquement, jusqu'à la fin, même en face du pape, à la condamnation, s'appelaient Vincent Candido, maître du Sacré Palais et Vincent De Prétis, commissaire du Saint-Office; cf. L. CEYSSENS : *La relation de François Albizzi sur la condamnation des cinq propositions de Jansénius*, dans *Augustiniana*, 21 (1971), 224 (cf. *Jansenistica minora*, XII, 60); id., *Les cinq propositions de Jansénius à Rome*, dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, 66 (1971), 477 (cf. *Jansenistica minora*, XI, fasc. 94, 477).

novateurs se couvrent du sentiment des thomistes, et de l'autre les thomistes soutiennent les novateurs⁹⁹).

«On continue de travailler avec ardeur à la bulle contre Quesnel. L'extrait des propositions est déjà fait [Daubenton y a-t-il collaboré?] Il y en a bon nombre; il n'est plus question que de faire un bon choix»¹⁰⁰).

On continue ..., ces mots prouvent qu'entre le 27 février et le 26 mars il y a une lacune dans la correspondance. Après le 26 mars, il y en a une autre de près d'un an. Nous n'apprenons rien sur l'érection et la constitution de la commission spéciale chargée de l'examen des propositions quesnellistes, à moins qu'on n'en rencontre quelque indication dans la lettre précédente, déjà citée, de la fin de 1711, où on lit :

«J'ai l'honneur de répondre, article par article, à la lettre de Votre Grandeur du 29 octobre [elle fait défaut]. J'ai cru qu'il était important de lire au pape cette lettre toute entière. Je lui ai représenté qu'il était bien à désirer que le cardinal Gabrielli [pourtant fort antijanséniste] fût remplacé par quelque théologien opposé au jansénisme, et de là j'ai pris occasion de faire connaître à Sa Sainteté un certain religieux [Le Drou?] porté par une puissante cabale. Sa Sainteté m'assura qu'elle ne penserait à lui»¹⁰¹).

Daubenton a-t-il donc eu une influence sur la composition de la commission spéciale qui fut chargée de l'examen des propositions quesnelliennes?

Si, par suite de lacunes dans la correspondance, nous restons mal informés sur le déroulement de l'examen en cours, Fénelon, lui, était mieux au courant. Déjà en décembre 1712, il écrit à Daubenton : «Il me tarde de voir la constitution que le pape prépare contre le livre de Quesnel. Elle est nécessaire à la contagion»¹⁰²). La suivante des lettres conservées date de la fin de janvier 1713. Dans l'entretemps les théologiens du Saint-

⁹⁹) Visiblement Daubenton parle ici d'après la bouche de Fénelon. Comme jésuite moliniste il devait penser avec Bellarmin que le Thomisme est du pur calvinisme et mérite donc d'être combattu et condamné!

¹⁰⁰) FÉNELON, VIII, 56-58. On sait que de ce bon «choix» de propositions, 155 seraient réservées pour l'examen; 101 seront condamnées.

¹⁰¹) FÉNELON, VIII, 42. Pourtant Ledrou fut d'abord membre de la commission, mais après quelques réunions, il en fut écarté. La mention du cardinal Gabrielli soulève une difficulté; pourquoi Fénelon désirerait-il l'écartement de ce cardinal qui lui avait été si favorable dans l'examen des *Maximes des Saints*? De plus, étant cardinal, Gabrielli ne devait pas être remplacé par un théologien, mais par un autre cardinal. Gabrielli ne fit pas partie de la commission des cardinaux examinateurs. D'ailleurs il mourut déjà avant qu'elle n'entrât en action.

¹⁰²) LE ROY, 434-435.

Office ont consacré 22 réunions à l'examen des 155 propositions dénoncées de Quesnel. Si Daubenton n'en a pas encore soufflé mot, ce n'est certainement pas par ignorance. «Présentement, lui échappe-t-il, les cardinaux du Saint-Office examinent la qualification de chaque proposition, après quoi ils donneront leur voeu, lequel sera suivi de la bulle. Voilà, Monseigneur, où l'on en est pour la constitution. Chaque semaine les cardinaux doivent donner leurs vœux sur dix propositions...»¹⁰³).

Si l'assistant est bien au courant du but et des moyens, c'est qu'il a des contacts dans les milieux du Saint-Office. Mais du rôle qu'il y joue lui-même, il ne lâche pas un seul mot à Fénelon, homme du dehors, pas assez confident pour qu'on lui livre les grands secrets.

Au printemps de 1713, il y eut des lettres égarées, tant du côté de l'assistant que de l'archevêque. Le 12 avril, celui-ci fait connaître ses desiderata, sachant bien que Daubenton les fera considérer en haut lieu. «Il est infiniment à désirer, si je ne me trompe, que la constitution pose des fondements inébranlables pour l'avenir, qu'elle aille jusqu'à couper les dernières racines de l'erreur, et qu'elle lui ôte toutes ses évasions». L'archevêque continue à broder: «Il faut donc fixer le vrai jansénisme avec tant de précision, de netteté et d'évidence, qu'il n'y ait plus aucun prétexte de le méconnaître, de lui substituer le fantôme.

«Rien de plus essentiel ... Il faut donc, ce me semble, donner des bornes précises aux opinions permises dans les écoles [le thomisme]; car il n'est pas juste que ces opinions subtiles d'école soient préférées à la sûreté du dogme de foi et à l'honneur de l'Église ... Il faut se hâter de profiter d'une heureuse conjoncture qui ne reviendra peut-être de très longtemps ... Toute décision qui ne couperait point la dernière racine des questions, pour abattre la véritable hérésie et pour mettre en pleine lumière tout le dogme de la foi, aurait, contre l'intention du Saint-Siège, un grand inconvénient ... Il ne faut qu'un seul mot susceptible d'un sens captieux, pour autoriser le parti à éluder la décision la plus forte... Dès que la constitution aura été reçue avec des interprétations frauduleuses du parti, on ne manquera pas de crier de tous côtés: tout est fini, il ne reste plus aucun prétexte de soupçonner personne de jansénisme ... Le parti croîtra sans doute alors bien davantage en paix et sans éclat, puisque personne n'osera plus le contredire. Voilà ce qu'on ne saurait trop prévoir et peser devant Dieu au poids du sanctuaire»....

¹⁰³) FÉNELON, VIII, 128. Comme le P. Annat en 1652-1653, pour les Cinq propositions de Jansénius, Daubenton en 1712-1713, pour les 155 propositions de Quesnel, «se donnait auprès d'eux [les examinateurs] de grands mouvements et leur fournissait tous les éclaircissements qu'ils demandaient et qu'il prenait dans les Mémoires qu'on lui envoyait de Paris; VILLEFORE, *Anecdotes*, I, 97.

Dans un post-scriptum, l'anxieux Fénelon avertit «que nous tomberions dans un autre inconvénient qui serait extrême si [malgré toutes nos insistances] la constitution ne venait pas ... Ce serait un étrange triomphe du jansénisme et une séduction presque universelle en France ...»¹⁰⁴).

Si Fénelon est éloquent et prolixe, c'est qu'il est convaincu que Daubenton saura influencer Fabroni et le pape.

Avant de recevoir cette lettre, Daubenton avait répondu à une antérieure, aujourd'hui perdue, en date du 1^{er} février, laquelle «Sa Sainteté a lue avec beaucoup de complaisance, assurant qu'Elle serait fort attentive à ne rien insérer dans la bulle qui pût faire de la peine en France». Daubenton donne des détails sur les travaux de la commission spéciale chargée de l'examen des propositions: «Sa Sainteté me fit l'honneur de me montrer ce qu'elle a écrit de sa propre main sur chacune des 84 propositions qui ont été examinées jusqu'ici devant elle; c'est un prodigieux travail; il y aurait de quoi faire un gros volume». Il ajoute: «Vous ne pouvez vous imaginer, Monseigneur, les efforts que le parti fait pour intimider le pape et le détourner de donner la bulle. On lui écrit, et aux cardinaux, des lettres sans nombre ... mais le pape est ferme et ne changera pas»¹⁰⁵). Certes, par ses entrées, Daubenton sait les secrets du pape, de Fabroni et du Saint-Office, mais ses propres secrets, ses activités derrière les coulisses, il les laisse encore dans l'ombre. S'il insiste et insistera sur l'opposition faite à Rome, n'est-ce pas pour souligner l'efficacité de ses propres efforts?

Le 8 juin, Fénelon attend «cette constitution tant promise, tant désirée des uns, et tant crainte par les autres». Il revient sur ses recommandations:

«employer les plus scrupuleuses précautions pour ôter jusqu'aux moindres prétextes à nos critiques ..., qualifier si précisément chaque proposition que cette décision lève toute équivoque ..., tenir l'école des thomistes, à Rome et ailleurs, exactement resserrée dans ses bornes ..., choisir un certain nombre de théologiens habiles et modérés de Rome qui veillassent en secret sur la doctrine¹⁰⁶), pour avertir Sa Sainteté, si quelques thomistes allaient trop loin»¹⁰⁷). Se fondant sur les possibilités d'intervention effective que Daubenton

¹⁰⁴) FÉNELON, VIII, 138-142.

¹⁰⁵) FÉNELON, VIII, 145.

¹⁰⁶) Fénelon semble avoir en vue «le groupe des bonnes intentions»; cf. supra.

¹⁰⁷) FÉNELON, VIII, 166-168. Il semble bien que Fénelon attendait déjà la bulle dès le printemps. Le 10 avril 1713, il prie son neveu de dire au P. Lallemand: «que je compte les jours et les heures pour ce qu'il sait. Je l'ai à cœur autant que lui ...»; VII, 459; cf. VIII, 138.

possède à Rome, Fénelon revient le 4 août sur ses recommandations et y ajoute un *Mémoire sur la différence qui existe entre le jansénisme et le thomisme*¹⁰⁸).

En effet, au moment où à Rome, une fois terminé le travail des examinateurs, on devait passer à la rédaction de la bulle, le P. Daubenton intervint. Il remit au pape un mémoire qui se trouve toujours dans les dossiers de Clément XI (*Fondo Albani*, ms. 133, f° 44rv), à côté (f° 43v-44v) d'un long extrait d'une lettre de Fénelon (VIII, 117-118), en date du 4 août 1713, adressée à l'assistant. Voici ce mémoire :

- «1. Quelques évêques de France, zélés pour la saine doctrine, jugent qu'il conviendrait que Sa Sainteté, en condamnant certaines propositions particulières de Quesnel, déclarât qu'Elle les condamne comme renouvelant le sens condamné des propositions de Jansénius;
2. Ces mêmes évêques jugent encore qu'il serait bon d'avertir qu'outre les propositions qui sont exprimées, il y en a plusieurs autres mauvaises qu'il serait trop long à marquer;
3. Ils jugent aussi que pour prévenir l'artifice des novateurs qui ne manqueront pas de recourir à la distinction du droit et du fait, il conviendrait de marquer que l'on condamne le livre *attenta sententiarum connexionem et aliunde explorata auctoris mente*.
4. Ils croient aussi que pour couper racine à toutes les chicanes et à toutes les évasions des jansénistes, il serait à propos de déclarer que non seulement la nécessité totale, absolue et permanente, telle qu'est celle des bienheureux pour aimer Dieu, détruit la liberté *ad merendum*, mais encore la nécessité partielle, passagère et relative, telle qu'est celle qui fait faire nécessairement ou le bien, lorsque la délectation de la grâce est plus forte que celle de la concupiscence, ou le mal lorsque la délectation de la concupiscence est plus forte que celle de la grâce.
5. On juge enfin qu'il serait nécessaire, en condamnant le livre de Quesnel, de condamner encore, au moins en général, tous les livres faits pour justifier ledit livre; que si l'on voulait les condamner en particulier, les principaux sont : 1. *Entretiens sur le décret de Rome contre le Nouveau Testament de Châlons* etc., ce livre [de Quesnel] séditieux et furieux contre le Saint-Siège a déjà été condamné par Sa Sainteté le 6 juin 1710; 2. Le livre [*Avertissement*] attribué à feu M. l'Evêque de Meaux [Bossuet] et où l'on prétend justifier les principales erreurs de[s] [Réflexions] de Quesnel; 3. un libelle de Quesnel intitulé *Explications et apologétique [du P. Quesnel dans ses Réflexions, 1712]*; 4. La lettre d'un avocat [sur la constitution qu'on demande à Rome, 1712], remplie de poison contre le Saint-Siège; 5.

¹⁰⁸) FÉNELON, VIII, 178-180.

La Lettre de M. l'Evêque d'Agen [Hébert] à Messieurs les Evêques de Luçon et de La Rochelle etc. [1711]; 6. Ces évêques jugent que si l'on ne juge pas à propos de condamner en particulier les livres faits exprès pour justifier le livre de Quesnel, au moins l'on ne peut se dispenser de condamner en général tous les ouvrages, livres et lettres faits pour défendre ce malheureux livre».

Pourquoi ce mémoire n'eut guère d'influence sur la rédaction de la bulle, nous l'apprendrons plus loin de la bouche même du P. Daubenton.

III. Autour de la lettre au P. Croiset (9-9-1717)

Nous abordons maintenant la période pour nous la plus importante de la carrière du P. Daubenton : celle qui vit la publication de la bulle *Unigenitus*. Que contre l'opposition vigoureuse qu'elle suscita à Rome, même dans l'entourage du pape, l'assistant se soit élevé de toutes ses forces, nous avons déjà pu le prévoir en analysant sa mentalité, et nous l'apprendrons encore.

L'affaire de la bulle courait à sa fin. Le 8 août 1713 avait eu lieu la dernière de cette cinquantaine de sessions consacrées à l'examen des 155 propositions quesnellienues. Ces séances n'ayant d'autre objectif que leur condamnation, la bulle allait être préparée sans retard¹⁰⁹). D'après Saint-Simon — nous l'avons vu — ce furent le cardinal Fabroni et le P. Daubenton qui s'en chargèrent. Ils rédigèrent le document, le firent imprimer, obtinrent l'approbation du pape¹¹⁰). Ces affirmations méritent crédit, car nous voyons le cardinal et l'assistant s'occuper également de l'expédition de l'important document¹¹¹).

Quant à l'expédition de la bulle, le samedi 2 septembre, «à 23 heures», heure romaine, Daubenton adressa au cardinal Fabroni ce billet pour nous de conséquence :

¹⁰⁹) «Le roi ... demande depuis longtemps à tous les conseils [réunions du conseil] si elle [la bulle] est arrivée et ... la demande avec un empressement extraordinaire ...»; LE ROY, 465.

¹¹⁰) «Daubenton et Fabroni étaient cependant venus à bout de leur ténébreux ouvrage, sans qu'aucun tiers en eût su ce qui se faisait par eux, sinon en gros ... Ils enfermèrent des imprimeurs, tirèrent ce qu'ils voulurent d'exemplaires ... puis ils allèrent trouver le pape auquel ils en firent une rapide lecture»; SAINT-SIMON, VII, 1.

¹¹¹) Après les tristes expériences faites lors de la publication de la bulle «In eminenti» (1643), on devint plus prudent lors des bulles suivantes. Avant de lancer la *Cum occasione* (1653), le cardinal Fabio Chigi proposa au cardinal Albizzi une liste de 16 dispositions à prendre en vue de la promulgation; cf. A. LEGRAND et L. CEYSENS, *La Correspondance antijanséniste de Fabio Chigi*, Bruxelles, 1957, 220-221.

«Je supplie très humblement Votre Éminence de dire à Sa Sainteté que Monseigneur le cardinal de la Trémoille [ambassadeur] n'enverra pas la bulle par un courrier *extraordinaire*; mais Son Eminence juge qu'il serait très à propos que samedi prochain [le 9 septembre] elle pût envoyer par le courrier *ordinaire* son exemplaire de la bulle et que la bulle ne se publiât à Rome ou du moins ne s'y distribuât qu'après que ledit courrier serait parti, de sorte que le roi pût recevoir la bulle huit jours avant que qui que ce soit la reçût à Paris¹¹²). La raison de Son Eminence est que le roi l'ayant fait examiner et en étant content, il imposerait silence à tous ceux qui voudraient y trouver à redire»¹¹³).

L'assistant, qui semble commander aux cardinaux et même au pape, n'oublie pas, au moment crucial, la grave leçon de l'histoire. En 1643, la bulle *In eminenti* avait été répandue par les jésuites de Louvain avant que le nonce à Paris et l'internonce à Bruxelles n'eussent reçu leur exemplaire, si bien que les deux ministres apostoliques crurent que cette «bulle de Flandre» était un faux¹¹⁴). Avec toutes les conséquences!

Effectivement, selon les instructions de Daubenton, l'*Unigenitus* sera officiellement datée du vendredi 8 septembre et publiée, c.-à-d. affichée aux quatre endroits ordinaires à Rome, le dimanche 10¹¹⁵), c.-à-d. un jour après le départ du courrier ordinaire, qui, comme convenu, emportait les exemplaires que l'ambassadeur destinait au roi et que le pape adressait au nonce à Paris¹¹⁶). D'après Saint-Simon, Daubenton fit mieux : il envoya le même jour, par un «courrier secret» des exemplaires au P. Confesseur Le Tellier¹¹⁷). Une fois de plus, les affirmations de

¹¹²) Qu'en dehors de Paris la bulle fût connue plus tôt, rien ne l'empêchait; bien au contraire; cf. infra la lettre du 9 septembre adressée au P. Croiset.

¹¹³) LE ROY, 460.

¹¹⁴) CEYSSENS, *L'origine romaine de la bulle In eminenti*, dans *Jansenistica, Etudes* III, 7-110.

¹¹⁵) Dans les bullaires, le texte officiel est suivi du rapport sur l'affichage accompli le 10 septembre; «une heure avant la nuit», écrira Daubenton le 16 septembre 1713; FÉNELON, VIII, 183.

¹¹⁶) Le nonce reçut la bulle à Fontainebleau le lundi 2 octobre, et la présenta au roi le lendemain en audience particulière; SAINT-SIMON, VII, 3; l'exemplaire destiné au roi arriva à Paris le 24 septembre (THOMAS, *La querelle*, 56) et lui fut remis le lendemain à Fontainebleau; LE ROY, 463. Le cardinal de Noailles reçut la bulle le 25 septembre; cf. UBALD, *Mémoires*, 79.

¹¹⁷) «Le même jour qu'elle fut affichée [sic] dans Rome, elle fut envoyée au P. Tellier par un courrier secret qui prévint de peu de jours celui qui l'apporta au nonce»; SAINT-SIMON, VII, 3; «Le P. Tellier, pour sonder les esprits, avait lâché quelques exemplaires ... avant que le nonce la portât au roi». Vraisemblablement le P. Daubenton envoya par le même courrier secret des exemplaires de la bulle au P. Croiset, cf. infra.

Saint-Simon trouvent une confirmation. Le même jour, samedi 9 septembre, la *veille* de l'affichage de la bulle, Daubenton écrivit des lettres dont deux sont parvenues jusqu'à nous, Sa lettre à Fénelon est brève :

D'abord un compliment: «... Sa Sainteté fut touchée des sages réflexions que Votre Grandeur faisait sur les conjonctures présentes¹¹⁸) et sur les périls à venir, et pour cette raison elle retint la lettre, avec promesse de me la rendre». Ensuite l'annonce de la grande nouvelle: «Enfin, Monseigneur, après tant d'oppositions et de délais, la bulle fut signée hier; elle a été affichée aujourd'hui¹¹⁹; et *ce soir* le pape en envoie deux exemplaires au roi, l'un par M. le Cardinal de la Tremoille, l'autre par le nonce. On n'en distribuera ici aucun autre exemplaire de trois ou quatre jours, afin que le roi l'ait une semaine entière avant tout autre. Il y a cent-une propositions censurées. Les qualifications sont singulières. La doctrine du livre est fort bien caractérisée; il n'y manque rien; les épithètes propres [voir plus loin la lettre à Croiset] à la faire connaître n'y sont pas épargnées. J'aurai l'honneur, Monseigneur, de vous envoyer un exemplaire de la bulle par le premier courrier ...»¹²⁰).

Une chronologie rigoureuse exigerait que nous présentions déjà ici la seconde lettre écrite ce même 9 septembre 1713 et adressée au P. Croiset. Mais avant d'aborder ce «clou» de notre étude, continuons à débayer le terrain et à découvrir les activités antijansénistes du P. Assistant.

Une semaine plus tard, la bulle ayant été publiée le dimanche 10 septembre, et des exemplaires ayant été mis en vente, Daubenton put, la conscience tranquille, faire parvenir le texte à des destinataires moins dignes de confiance que ses confrères Le Tellier et Croiset. Par le courrier suivant, celui du samedi 16 septembre, il écrivit à Fénelon:

«J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Grandeur la bulle si longtemps attendue; elle ne fut affichée que dimanche passé [le 10] une heure avant la nuit, quoique dès la veille on l'eût envoyée au roi par le

¹¹⁸) Voir la longue lettre de Fénelon à Daubenton, en date du 4 août 1713, où l'auteur marque la différence entre la prémotion physique des thomistes et la délectation invincible des jansénistes. C'est cette dernière que l'archevêque veut faire condamner; OEUVRES. VIII, 177-180.

¹¹⁹) Le samedi 9 septembre 1713, jour où Daubenton écrivit et data sa lettre, la bulle n'avait pas encore été affichée; de-là qu'il se vit obligé de cacher que par une voie secrète il connaissait déjà le document. Il antidata donc mensongèrement cet affichage. Dans sa lettre suivante du 16 septembre, il se rectifiera sans l'avouer, cf. infra.

¹²⁰) Fénelon, VIII, 182-183. N'étant pas un confrère comme Le Tellier et Croiset, l'archevêque ne reçut pas son exemplaire par le courrier du 9 septembre, veille de l'affichage.

courrier ordinaire. J'espère, Monseigneur, que vous en serez satisfait; on s'est appliqué avec une attention infinie à n'y rien insérer qui pût le moins du monde blesser le Clergé de France et le Parlement. On a retranché avec soin toutes les clauses qui font quelque peine aux ultramontains¹²¹). Il y a des propositions qui [pour leur venin] font peur parmi celles qui sont censurées; il y en a qui frappent peu d'abord et qui ne paraissent pas dignes de censures, mais pour peu qu'on s'attache à en pénétrer le sens, on en découvre tout le venin. Jamais, peut-être, aucun livre n'a été examiné ni plus longtemps ni avec plus de précautions»¹²²).

Daubenton entre ici dans des détails¹²³) qui prouvent qu'il fut dans les secrets des congrégations. Pour une fois, il montre même ses cartes :

«Au reste, Monseigneur, il ne m'a pas été possible de faire donner une explication sur la nécessité¹²⁴) condamnée. J'ai inculqué souvent de vive voix, et deux ou trois fois par écrit, qu'on avancerait peu tandis qu'on ne censurerait pas nettement et distinctement la nécessité partielle et relative qui résulte de la délectation ou de la grâce qui entraîne nécessairement au bien ... Il faut s'en contenter puisqu'on ne peut obtenir davantage. Ce n'est pas sans de terribles oppositions qu'on est venu à bout d'avoir la bulle. On a tellement intimidé le pape que j'ai cru cent fois l'entreprise échouée».

Animant, encourageant, quoique parfois quasi désespéré, Daubenton n'assume-t-il pas la tâche d'un accoucheur à la naissance si difficile de cette bulle, dont par ailleurs, nous l'avons déjà appris, il partage la paternité avec Fabroni?

Daubenton en vient aux écrits qu'il a reçus de Cambrai. Il les a laissés aux mains du pape et de Fabroni. Il trouve des difficultés à les retirer de là. Il croit que la bulle ne plaira pas aux thomistes, quoique, pendant l'examen, le Maître du Sacré Palais, le P. Serra, et du secrétaire de l'Index, le P. Pipia, aient «été fort vifs pour la censure». Il ne dit rien du cardinal dominicain Ferrari, dont l'attitude, pendant l'examen, n'était pas sans inquiéter l'entourage du pape. Fénelon doit faire savoir ce qu'il pense de la constitution: cela fera «un grand plaisir au pape».

¹²¹) Ecrivain d'au-delà des Alpes, Daubenton désigne ici par *transmontains* les *gallicans*.

¹²²) FÉNELON, VIII, 183-184. Dans cette lettre, Daubenton fournit des détails précis sur le déroulement de l'examen des propositions quesnellennes; nous y reviendrons dans un appendice.

¹²³) Voir plus loin l'appendice.

¹²⁴) Fénelon voulait très fortement une condamnation explicite de la «délectation nécessitante» des jansénistes. Voir ses lettres et ses écrits sur le jansénisme.

Revenir encore sur la condamnation du thomisme, de la «déléction» janséniste? Y porter les cardinaux et le pape?— «Il faut les laisser respirer quelque temps après un si long et si pénible travail»¹²⁵).

Certain de faire «un grand plaisir au pape», Fénelon exprime, le 12 octobre 1713, toute sa joie à Daubenton:

«Je vous dois, mon révérend père, une des plus grandes consolations que j'aie senties depuis que je suis au monde; c'est celle de lire la nouvelle constitution». Il en chante les mérites. Sept paragraphes se suivent commençant par: *On y voit*. Fénelon en est convaincu: «Les siècles à venir béniront à jamais un pape qui a décrédité et flétri un livre si contagieux ... Une constitution si forte, si mesurée, si précise, sera le plus précieux monument de la tradition pour nos jours»¹²⁶).

La correspondance postérieure à la publication de la bulle ne nous intéresse plus guère. Cependant, dans une lettre du P. Daubenton en date du 9 décembre 1713 (lorsque percèrent déjà les mauvaises nouvelles de Paris) nous glanons encore ce détail rétroactif, toujours important, dont cependant nous avons déjà entendu l'écho:

«Toute la terre s'est remuée pour le [le pape] détourner de donner cette constitution; plusieurs cardinaux lui ont remontré qu'il s'exposait à recevoir un second affront [après celui de la bulle *Vineam* et du bref de 1708]: il a tenu ferme pour faire plaisir au roi qui a demandé la constitution avec de grands empressements». Il ajoute: «Si donc on venait à la recevoir avec des restrictions ou des explications chagrinantes pour Rome, ce serait un triomphe pour les malintentionnés et un chagrin mortel pour le pape»¹²⁷).

¹²⁵) FÉNELON, VIII, 183.

¹²⁶) FÉNELON, VIII, 192. Fénelon ajoute: «Je suis ravi de ce que l'école des thomistes a eu part à l'examen et à la condamnation ... Il faut la piquer d'honneur afin qu'elle demeure exactement dans ses bornes pour ne servir point d'asile au parti» ... Dans sa réponse du 9 décembre 1713, Daubenton fait savoir que la lettre de Fénelon, si élogieuse à l'égard de la bulle «a plu infiniment à Sa Sainteté. Je sais qu'il l'a lue plus d'une fois et qu'elle lui a été d'un grand secours pour le consoler de la lenteur de MM. nos évêques à recevoir sa constitution». Quant au projet de Fénelon de faire condamner le thomisme, Daubenton fait savoir: «il n'est nul théologien bien intentionné, Monseigneur, qui ne pense comme vous; mais le crédit de ces pères fait qu'on n'ose y toucher. D'ailleurs les cardinaux sont la plupart si peu versés dans les questions spéculatives et abstraites, que c'est perdre son temps que de leur en parler. Aussi n'ai-je fait voir l'écrit qu'au seul cardinal Fabroni qui l'a fort loué, et qui convient de tout ce qu'il contient, mais il juge qu'il ne faut rien remuer, pour ne point relentir le zèle de certaines gens fort entêtées de cette opinion et qui craignent toujours qu'on n'y donne atteinte en condamnant les erreurs des novateurs»; FÉNELON, VIII, 200.

¹²⁷) FÉNELON, VIII, 200. Peut-être Saint-Simon (VII, 2) révèle-t-il assez exactement les faits: «Ce coup [la publication imprévue de la bulle] fit un grand bruit parmi les cardinaux, qui se virent joués et moqués par un manquement de parole si complet et si peu attendu. Ils s'assemblèrent par groupes [les clients des différents papes qui les avaient

Cette opposition de «toute la terre», concentrée à Rome, Daubenton ne la souligne-t-il pas parce que, intérieurement, il s'attribue le mérite de l'avoir glorieusement vaincue? En effet, il avait ce mérite. Nous le savons déjà. Mais voici une confirmation de la part d'un témoin autorisé, l'abbé Philippe Chalmette, prêtre français, l'agent romain de ces deux évêques de Luçon et de La Rochelle¹²⁸) qui travaillent contre Quesnel et Noailles, à l'unisson avec le P. Daubenton¹²⁹). Le 22 mars 1714, Chalmette écrit à un ami :

«J'aurais bien des choses à vous dire, Monsieur, s'il était possible de s'exprimer comme on le souhaiterait par lettres; vous y suppléerez, s'il vous plaît, en voyant l'ébauche que je vous tracerais sur chaque article. Celui de la bulle s'est enfin terminé ici au milieu de mille difficultés, à la satisfaction du roi et de l'assemblée. On sera content du bref du 17 mars 1714 aux 41 évêques acceptants. C'est tout ce que j'en puis dire. J'ajoute seulement qu'on doit tout aux soins et à la prudence du P. Daubenton [je souligne]. Si on savait ce qu'il a fait sur cela, comme je le sais, on comprendrait que l'Église en général et celle de France en particulier, lui ont des obligations qu'on ne saurait jamais reconnaître assez ...»¹³⁰).

promus] les uns chez les autres, et leurs plaintes les plus fortes y furent promptement résolues. Les chefs d'ordre et les plus considérables d'entre les autres, allèrent par huit, par dix, par six, trouver le pape, à qui ils témoignèrent l'étonnement d'un manquement de parole aussi éclatant et d'une parole si solennellement sortie de sa bouche; et leur scandale de voir émaner une constitution doctrinale et de jugement en première instance dans Rome, sans avoir été consultés comme l'exigent leur droit, leur pourpre, leur qualité d'assesseurs et de conseillers nécessaires, sur des matières de cette importance et de cette qualité! Le pape confus ne sut que leur répondre. Il protesta que la publication s'était faite à son insu; et les paya de compliments, d'excuses et de larmes qu'il avait fort à commandement».

¹²⁸) Archidiacre de La Rochelle, Chalmette fut envoyé à Rome en 1712; FÉNELON, X, 178. Saint-Simon en parle dans ses *Mémoires* (V, 413): «Pour les [les deux évêques] dresser à ce qu'on leur voulut faire faire, on leur envoya un prêtre nommé Chalmet [sic], élève de Saint-Sulpice, perfectionné à Cambrai et bien instruit par le célèbre Fénelon ... Ce Chalmet avait de l'esprit et de la véhémence en pédant dur et ferré, livré aux maximes ultramontaines de Saint-Sulpice, dévoué à M. de Cambrai, abandonné sans réserve aux jésuites, en particulier au P. Tellier ...». Le P. Lallement écrivit à Fénelon, le 20 mai 1713: «Un ami de MM. les évêques de La Rochelle et de Luçon m'a assuré que leur député pour Rome était ici *incognito* et qu'il partait après-demain pour Lyon. Il arrivera juste [à Rome] pour mettre la cause des évêques [contre Noailles] sur le bureau au moment où celle du P. Quesnel sera terminée»; FÉNELON, VIII, 148.

¹²⁹) La lettre du 22 mars 1714 prouve assez l'intimité et la collaboration des deux antijansénistes; FÉNELON, VIII, 231-232.

¹³⁰) FÉNELON, VIII, 231. Chalmette poursuit, en dénigrant le P. Timothée: «Pour le pauvre P. Timothée, s'il se donne la gloire de quelque chose, il abuse de la crédulité des hommes, comme il a fait des évêques qui l'ont envoyé, en leur faisant accroire qu'il ménage

«On doit tout au P. Daubenton»; au lecteur de «suppléer à l'ébauche»!

Nous le pouvons quelque peu, grâce à la lettre, fameuse dans l'histoire, que le P. Daubenton lui-même écrivit le 9 septembre 1713 au P. François Croiset.

IV. La lettre au P. Croiset du 9 septembre 1713.

Cette fameuse lettre, on va le voir, n'est pas un faux comme on l'a prétendu. L'original existe-t-il toujours? En tout cas il y a des raisons sérieuses de croire qu'il ne se perdit pas en cours de route. Le «courrier secret du 9 juin 1713», par lequel il fut expédié ne fut pas intercepté; il remit fidèlement ses plis, en temps opportun, au P. Le Tellier à Paris. La lettre fut-elle subtilisée dans les environs d'Avignon, résidence du destinataire? N'y aurait-il pas eu des indiscretions, soit à Rome dans l'entourage du P. Daubenton, soit à Avignon dans le cercle du P. Croiset, soit surtout à Paris, à la maison professe de la rue Saint-Antoine, où habitaient côte à côte des jésuites à outrance, antijansénistes actifs, tels que le P. Le Tellier et le P. Jacques-Philippe Lallemant, et des demi-jésuites, tels que Charles de la Rue et Honoré Gaillard, qui restaient dévoués au cardinal de Noailles¹³¹). Toujours est-il qu'une copie¹³²), vint aux mains des jansénistes et plus particulièrement au cardinal de Noailles¹³³). Quand? Le moment est difficile à préciser¹³⁴). Elle fut

le pape, dont je sais qu'il est joué. J'étais déjà au fait de son article avant de le voir; mais j'avais pris à son égard le même système que celui du P. Daubenton qui est de lui montrer beaucoup de confiance et d'estime de son crédit, sans en avoir aucune. Qu'on ne s'attende pas non plus à rien de ce qu'il a promis ... d'est un homme qui n'agit que par les impressions ...».

¹³¹) Voir HILLENAAR, 71-72, 114, 369, passim; cf. SOMMERVOGEL, IV, 1400.

¹³²) Les jansénistes parleront d'une «copie» qui leur est parvenue; Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 768, f° 197-198.

¹³³) «Le canal par lequel elle est venue à l'imprimeur est le cardinal de Noailles»; *Histoire abrégée*, I, 10-11, note postliminaire où on lit encore: «Cette lettre vient d'un endroit sûr. On comprend aisément les raisons qui empêchent de découvrir le canal par où elle est parvenue jusqu'à l'imprimeur ...», ou plutôt jusqu'au cardinal de Noailles. «Elle porte avec elle des caractères de vérité frappants et inaccessibles à l'imposture, tant par la naïveté avec laquelle elle est écrite, que par plusieurs faits détaillés ... On a dû remarquer des endroits qui demandent quelques éclaircissements, mais il faudrait être jésuite pour être en état de les donner ...». Ces éclaircissements, on les trouve aujourd'hui dans DELATTRE, *Établissements*.

¹³⁴) Vraisemblablement les jansénistes la possédèrent assez tôt; cf. note 136.

répandue en manuscrit¹³⁵) et assez tardivement en imprimé; il y eut des éditions à part¹³⁶) et des insertions dans des ouvrages se rapportant à l'histoire du jansénisme¹³⁷). Il y eut également des réfutations ou plutôt des dénégations catégoriques de l'authenticité de cette lettre¹³⁸). Vers 1749, il se présente même un certain abbé Michaelis pour réclamer la paternité du faux¹³⁹).

¹³⁵) Sans avoir fait des recherches bibliographiques *ad hoc*, nous pouvons signaler: Paris, Bibliothèque nationale, fonds français, ms. 19700, f° 50-51; Paris, Archives nationales, Histoire ecclésiastique, L. 17; Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 768, f° 197-198; Aix, Bibliothèque Méjanès; Avignon, Bibliothèque municipale.

¹³⁶) Louis Patouillet, *Dictionnaire des livres jansénistes*, II, Anvers [Lyon], 1765, 521 écrit: «Cette fausse lettre avait déjà été imprimée en 1714. Les jansénistes la ressuscitèrent en 1726. Enfin, en 1749, ils lui ont fait voir le jour pour la troisième fois, sans se souvenir des écrits publics par lesquels on avait confondu l'imposture. On peut juger par ces traits combien la calomnie est un fonds inépuisable pour les hérétiques ...»; Le *Catalogue général ... de la Bibl. nationale*, t. XXXV, 172, mentionne une édition, s.l.n.d., in-8°, 7 p.; Sommervogel, II, 1834, en cite une s.l., 1720, in-4°; et une autre de beaucoup postérieure: En France, 1780, in-12°, pp. 91; cf. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1780, 143-144. Une note de Le Paige (Bibliothèque de Port-Royal) porte: «cette lettre n'a paru qu'en [mars] 1726». Cette édition est attestée aussi par les *Mémoires de Trévoux*, 1726, Juillet, p. 1351: «L'écrit ... Lettre du P. Daubenton ... à Croiset, n'est autre chose qu'une seconde édition d'un vil imprimé ... dont il fut question dans la *Nouvelle Gazette contenant les mensonges des jansénistes* au mois d'octobre et novembre 1716 ... Ils y font parler le P. Daubenton ... de la manière la plus insensée, et s'ils continuaient à mentir avec si peu de vraisemblance, ils perdraient bientôt toute créance du public». Quant à cette *Nouvelle gazette des mensonges des jansénistes*, il s'agit d'un pamphlet anonyme provenant de l'entourage du P. Le Tellier; cf. Guillaume de MARGON, *Lettres sur le confessorat du P. Le Tellier*, édit. I. de Récalde, Paris 1922, 103-170. On trouvera un exemplaire (4 pages in-4°) de cette *Nouvelle Gazette* à la Bibliothèque nationale, repris dans le ms. Clairambault, 304, ff. 43-44. On y lit effectivement: «Lettre de Paris, du 6 octobre [1716]: «Les jansénistes répandent ici une prétendue lettre du P. Daubenton, assistant des jésuites de France à Rome, de la manière la plus insensée; cf. RÉCALDE, 167-168.

¹³⁷) Par exemple dans J. B. SALGUES, *L'antidote de Montrouge*, Paris, 1827, p. 220-223. Cette édition ne donne pas le texte intégral; en plusieurs endroits figurent des points de suspension. La lettre parut aussi dans M. Poncet, *Observations sur le bref de N.S.P. le pape Benoît XIV au grand inquisiteur d'Espagne*, 1749, in-4°, 10 p.; et dans l'*Histoire abrégée*; cf. *infra*.

¹³⁸) Dans les *Mémoires de Trévoux*; cf. A. R. DESAUTELS, *Les mémoires de Trévoux et le mouvement des idées au XVIII^e siècle*, Rome, 1956, *passim*. Dans l'année 1726, p. 1470-1473, on trouve les arguments opposés à l'authenticité de la lettre de Daubenton: 1. dans leurs lettres, les jésuites ne marquent jamais leurs emplois; or la lettre du 9 septembre est signée par ... *assistant général*; 2. — les jésuites n'ont jamais eu un *recteur* à Marseille! Néanmoins DELATTRE, *Etablissements*, t. III, p. 100-101, donne la liste des *supérieurs* de la résidence Saint-Jacques, de Sainte Croix et de Saint-François Régis; 3. le P. Croiset a attesté: je n'ai jamais reçu la prétendue lettre; je n'ai jamais été en commerce de lettres avec le P. Daubenton; «qu'ils produisent l'original de la lettre interceptée ...; s'ils étaient en état d'y faire face, ils demeureront duement convaincus d'une insigne fourberie».

¹³⁹) Les *Nouvelles ecclésiastiques*, 1749, p. 92, portent: «Aujourd'hui une personne dont le témoignage mérite des égards [qui était-elle?] assure que cette lettre est d'un abbé

Sans nous laisser influencer par cette critique externe, nous allons reproduire le texte intégral et l'annoter.

Le texte, nous l'empruntons tel quel¹⁴⁰⁾ à l'ouvrage anonyme *Histoire abrégée de la dernière persécution de Port-Royal, suivie de la vie édifiante de cette sainte maison*, 3 vol. in-12°, s.l., 1750, t. I, p. 3-10¹⁴¹⁾.

2. Le destinataire: Jean Croiset SJ

Né à Marseille le 28 août 1656, l'important jésuite Jean Croiset¹⁴²⁾, homme autant d'action que de vie intérieure, déploya une grande partie de ses premières activités dans sa ville natale. Il y enseigna la théologie durant douze ans (1697-1709); entre-temps, il y dirigea les congrégations mariales; celle des hommes («des nobles»)¹⁴³⁾ et celle des femmes qu'il mit sur pied; il y fut supérieur de la maison Sainte-Croix (1704-1771); il y écrivit plusieurs de ses livres, surtout concernant le culte de Marie et du Sacré-Cœur (un de ces derniers fut condamné à Rome en 1704)¹⁴⁴⁾; il y fut conscient aussi des tensions entre jansénistes et antijansénistes, activées par la présence de dominicains, d'oratoriens et de lazaristes¹⁴⁵⁾. Mais en quittant Marseille en 1709, il pouvait se rassurer sur l'avenir des

Michaelis, provençal, qu'elle a connu (dit-elle) particulièrement, et qui lui avait fait voir dans le temps cette lettre manuscrite dont il se disait auteur. Nous n'entrerons point dans de longues discussions de critique sur ce point de fait ...».

¹⁴⁰⁾ Les textes mis en circulation offrent des variantes, mais en général sans valeur véritable. Nous n'en tenons compte qu'exceptionnellement. On se rappellera que Daubenton avait peu d'attention pour l'orthographe des noms propres.

¹⁴¹⁾ Cet ouvrage fut attribué à l'abbé Pierre-Olivier Pinault (1674-1737), mais récemment Yves Leblanc l'a prêté à l'abbé de Roquette, prieur de Saint-Himer; cf. id., *L'abbé de Roquette*, dans *Chroniques de Port-Royal*, 1966, 42.

¹⁴²⁾ Voir Em. REGNAULT, *Le R.P. Jean Croiset, 1665-1738*, Toulouse 1888; c'est semble-t-il, une hagiographie préparatoire au procès de béatification entamé en la même année; voir des notices biographiques dans DELATTRE, III, 70; SOMMERVOGEL, II, 1661-1681; *Dictionnaire de théologie catholique*, III, 2357-1339, *Dictionnaire de spiritualité*, II, 2557-2560.

¹⁴³⁾ DELATTRE, III, 70.

¹⁴⁴⁾ REUSCH, *Der Index*, II, 984. A cette époque, Daubenton n'était pas encore à Rome pour y défendre son ami.

¹⁴⁵⁾ Sur la situation religieuse à Marseille, on trouvera quelques indications dans J. R. PALANQUE, *Le diocèse de Marseille*, Paris, 1967. A Marseille, il y eut dès 1620 des oratoriens consacrant, comme les jésuites, leurs soins aux galériens, et dirigeant le collège communal; depuis 1645, s'y trouva un premier séminaire des lazaristes, (qui, du temps de Daubenton, jouaient ailleurs un rôle dans l'affaire des rites chinois); ce séminaire devint en 1672 un véritable grand-séminaire; mais depuis 1689, les jésuites détenaient le privilège exclusif non seulement de professer publiquement, mais encore de donner des attestations valides sur les études accomplies. Il y eut enfin à Marseille depuis 1632 un séminaire des prêtres du Saint-Sacrement ou de la Mission de Provence.

siens dans sa bonne ville. Le nouvel évêque, François-Xavier de Belsunce de Castelmoran (1710-1750), avait été jésuite de 1689 à 1701, et, quoique sorti de la Compagnie pour raisons de santé¹⁴⁶), il l'était resté de tout son cœur. Evêque, il allait favoriser ses anciens confrères¹⁴⁷) et collaborer avec eux contre le jansénisme.

Après son long séjour à Marseille, Croiset passe brièvement par Toulon, où il est ministre (économe) de 1709 à 1710; par Lyon où, en 1711, il est instructeur de la troisième année de probation; par Avignon, où, en 1711, il est instructeur de la troisième année de probation; et où il reçoit la lettre du P. Daubenton. Le 15 octobre 1713, il devient supérieur à Aix-en-Provence¹⁴⁸), fonction importante que l'assistant général à Rome lui avait, visiblement, déjà destinée avant de lui adresser sa fameuse lettre du 9 septembre.

C'est pendant son séjour à Avignon que Croiset commença à éditer, probablement afin de concurrencer le janséniste Le Tourneux, son *Année chrétienne*, c.-à-d. ses *Exercices de piété pour tous les jours de l'année*, qui formeront un ensemble de 12 volumes in-12°, dont le premier parut à Lyon chez Antoine Boudet en 1712. Le second suivit en 1713; livre très apprécié, même à Rome, où sans doute Daubenton distribuait des volumes d'hommage. Vers 1720, le cardinal secrétaire enverra à l'auteur, de la part du pape, une médaille d'or¹⁴⁹).

Guillaume Daubenton SJ, assistant général à Rome, à François Croiset SJ à Avignon, Rome, le 9 septembre 1713¹⁵⁰).

¹⁴⁶) Saint-Simon (IV, 341) suggère d'autres raisons: «A Marseille le roi nomma l'abbé de Belsunce, fils d'une sœur de M. de Lauzun. C'était un saint prêtre, nourrisson favori du P. Tellier, qui avait été longtemps jésuite, et que les jésuites mirent hors de chez eux dans l'espérance de s'en servir plus utilement, en quoi ils ne se trompèrent pas. Il était trop saint et trop borné, trop ignorant et trop incapable d'apprendre pour leur faire le moindre honneur, ni le plus léger profit. Evêque, il imposa avec raison par la pureté de ses mœurs, par son zèle, par sa résidence et son application à son diocèse ...».

¹⁴⁷) Voir LE ROY, 346. L'évêque fondera pour eux vers 1725-1727, le collège Belsunce pour freiner l'influence jansénisante des oratoriens; DELATTRE, III, 84-88.

¹⁴⁸) DELATTRE, I, 88.

¹⁴⁹) SOMMERVOGEL, II. 1674.

¹⁵⁰) Le samedi 9 septembre c.-à-d. la veille de l'affichage de la bulle à Rome (cf. supra), jour du départ du courrier ordinaire, avec lequel la bulle serait officiellement envoyée à Louis XIV par l'ambassadeur d'un côté, et par le pape, via le nonce, de l'autre côté. De tout cela Daubenton était bien au courant; cf. supra son billet du 2 septembre. Le même 9 septembre, Daubenton adressa une lettre à Fénelon (cf. supra), où par prudence, mais mensongèrement, il antidata l'affichage (cf. supra). Le même 9 septembre, Daubenton envoya un courrier «secret» (cf. supra) en France, ce qui, sans doute, veut dire qu'il profita de la valise diplomatique (et gratuite), soit de l'ambassadeur, soit du cardinal secrétaire

Vos vœux sont enfin accomplis¹⁵¹)! Voilà le fameux livre des *Réflexions* de Quesnel sur le *Nouveau Testament* et tous ses écrits apologétiques réduits en poussière par les foudres que le Dieu du ciel a mises dans la main de son Vicaire en terre. Voilà le cardinal de Noailles et l'engeance quesneliste écrasée sous les pieds du plus grand Pontife qui ait paru sur la Chaire de Rome. Ces loups ravissants sous la peau d'agneau, ces maîtres du mensonge, ces séducteurs pleins d'artifice¹⁵²) sont aujourd'hui démasqués à la face de l'univers.

C'est au Parlement de Paris à rougir de son refus à recevoir le premier décret du 13 juillet 1708¹⁵³) qui condamnait en gros le livre janséniste et séditieux, et ce qui est plus intolérable, conforme à la version de Mons¹⁵⁴). Il est de la justice divine et du devoir du souverain Prince des Apôtres de faire boire jusqu'à la lie le calice de confusion à ces opiniâtres¹⁵⁵).

Quelle joie pour vous, Mon Révérend Père, et pour le prélat de votre voisinage¹⁵⁶). Je le dois féliciter ici de l'heureux succès que nous avons donné à son entreprise. Le petit diocèse où son grand

d'État. Par ce courrier secret, Daubenton communiqua des instructions et des exemplaires de la bulle; cf. supra et infra. La date troublante du 9 septembre (où Daubenton était supposé ne rien savoir encore de la bulle) a été corrigée indûment en 10 septembre dans la copie de la Sorbonne, ms. 768, f° 197-198. En vérité, tout faussaire aurait post-daté la lettre.

¹⁵¹) Cette phrase introductive prouve que, animés d'un même zèle antijanséniste, Daubenton et Croiset correspondaient déjà depuis longtemps («enfin») sur la bulle, point de mire de leurs désirs, et que dans ce but ils s'entraidèrent aussi; cf. supra et infra.

¹⁵²) Il s'agit des «épihètes propres» (dont Daubenton parle dans sa lettre du même jour à Fénelon) qui se rencontrent dans l'introduction de la bulle; cf. supra.

¹⁵³) Le Parlement de Paris s'était opposé à la publication du bref du 13 juillet 1708, condamnant les *Réflexions* de Quesnel; REUSCH, *Der Index*, II, 730.

¹⁵⁴) Le *Nouveau Testament*, dit de Mons, fut sévèrement condamné par un bref de Clément IX en 1668; cf. ibid., II, 668. Aussi bien le bref de 1708 que la bulle *Unigenitus* reprochent à Quesnel de s'être servi de ce *Nouveau Testament* de Mons. La bulle dit: «quod intolerabilis est, sacrum ipsum Novi Testamenti textum damnabiliter vitiatum comperimus et alteri dudum reprobatae versioni Gallicae Montensi in multis conformem...».

¹⁵⁵) En vain je cherche ici quelque vestige de charité chrétienne et de zèle apostolique.

¹⁵⁶) Il s'agit de Joseph-Ignace de Foresta de Colongue, évêque d'Apt (1696-1736), dans le voisinage d'Avignon. Natif de Marseille, il y fut vicaire général; le P. Croiset doit l'y avoir connu. Antijanséniste il prit deux fois de suite position dans l'affaire du cas de conscience (1703). Par une ordonnance du 15 octobre 1703, il interdit les *Réflexions morales* de Quesnel. Celui-ci répondit par un poignant *Mémoire touchant l'ordonnance publiée sous le nom de M. l'évêque d'Apt*. «Les amis de Quesnel disent que l'évêque d'Apt. interdit par cette réplique inattendue [l'évêque croyait Quesnel toujours incarcéré à Malines] n'osa rien répondre et que, l'année suivante, il aurait avoué à l'évêque de Marseille que son mandement était l'œuvre des jésuites»; *Dictionnaire de théologie catholique*, XIII, 1501; cf. LE ROY, passim. D'après d'Aguesseau, *Oeuvres*, VIII, 202, l'évêque eut, «auprès des jésuites et du roi même le mérite de la diligence, quoique dans la suite ce mérite ait été assez mal récompensé».

zèle a éclaté, devient en cette occasion le premier du royaume. Encore un coup, Mon Révérend Père, j'embrasse de tout mon cœur un si digne prélat. Je lui souhaite l'événement de notre Père Boutoas¹⁵⁷). Faites-lui part au plutôt d'une copie de cette bulle¹⁵⁸), et répandez-la promptement dans les diocèses circonvoisins, surtout à Arles, à Aix, à Marseille et à Toulon¹⁵⁹). Il est à propos qu'elle soit imprimée de tous côtés et que la voix générale que nos Pères vont former du royaume entier, ne laisse point aux plus vigoureux jansénistes le moment de respirer avant la publication qui doit les étouffer¹⁶⁰).

Vous concevez trop l'immensité des biens que doit produire ce nouveau décret [bulle] pour ne pas agir en conséquence. La doctrine de notre Société est à couvert d'insulte à l'avenir et celle de la Sorbonne est entièrement flétrie. Les docteurs de cette université qui ont embrassé notre parti sont à présent autorisés. Tout le reste ne saurait tenir¹⁶¹).

¹⁵⁷) Il s'agit de Jacques-Joseph Bontoux (ou *Bontous*), jésuite de la province de Lyon, en 1688 professeur de rhétorique à Aix, longtemps stationnaire à Embrun, poète occasionnellement antijanséniste, dramaturge (comme tel Daubenton le rencontra à Strasbourg en 1698). En 1711, il prononça à Aix, avec un énorme succès (cf. E. MÉCHIN, *Annales du collège royal Bourbon d'Aix*, Marseille, 1891-1892, II, 200) le discours funèbre du grand dauphin. En 1712, il collabora à Lyon à la grande mission prêchée par trente jésuites, de laquelle le succès fut signalé, via le père Assistant, au général de l'ordre; DELATTRE, II, 1541. Quant au P. Bontoux, s'agit-il d'un déplacement favorable ou de quelque reconnaissance reçue de la cour royale ou pontificale (à la suite de l'oraison funèbre d'Aix ou de la mission de Lyon)? Quant à l'évêque, son évêché étant devenu le «premier du royaume», Daubenton semble suggérer qu'il peut déjà ambitionner l'archevêché de Paris, qui sera bientôt vacant, de Noailles devant disparaître à la suite de la bulle.

¹⁵⁸) Daubenton envoie-t-il déjà le 9 septembre au P. Croiset des exemplaires à répandre? Il en expédia ce jour-là au P. Le Tellier; cf. supra.

¹⁵⁹) Ces diocèses circonvoisins devaient également être connus par Croiset et par Daubenton; cf. supra.

¹⁶⁰) Plus facile à exécuter, la publication privée pouvait, et selon Daubenton devait, devancer l'officielle. En fut-il ainsi? «La bulle est tout aussitôt imprimée en Avignon et reproduite par la *Gazette d'Aix*, et débitée en Provence. Tout cela contre les règles du royaume ...»; Paul ARDOIN, *Le jansénisme en Basse-Provence au XVIII^e s. La bulle Unigenitus dans les diocèses d'Aix, d'Arles, de Marseille, de Fréjus et de Toulon*, 1713-1789, 2 vol., Marseille, 1937; I, 78.

¹⁶¹) Daubenton entend : tous les universitaires qui jusqu'ici n'ont pas embrassé notre parti, ne sauront plus se maintenir. Ils devront recevoir le molinisme ou disparaître.

¹⁶²) La bulle était effectivement une importante diversion dans l'affaire si pénible, traitée à Rome depuis longtemps, concernant les rites chinois, avec toutes ses complications. Louis-Daniel le Compte, jésuite, recteur à Agen de 1712 à 1716, avait fait partie en 1685 de la *Mission française*, envoyée par Louis XIV en Chine. Il avait écrit deux livres: *Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine*, 1696 (réimprimé souvent), et *Lettre à Mgr le Duc de Maine sur les cérémonies de la Chine*, s.l.n.d. (vers 1700), qui furent censurés le 1^{er}

Il n'y a encore qu'un simple avantage de diversion pour les affaires de la Chine. La 41^e et 42^e proposition n'est pas moins qu'une censure de la Censure que la cabale de 1700 osa faire à Paris du P. Le Comte¹⁶²). Et parmi les 101 erreurs qui viennent d'être condamnées, vous remarquerez bien d'autres modifications en faveur de nos sentiments. Il faut pour le coup que les jansénistes se rendent, ou qu'ils deviennent nos défenseurs, puisque le pape voit certainement bien mieux par lui-même leurs propres erreurs que ce qui se passe à la Chine. En un mot nous gagnerons de toutes parts.

Je puis dire ici que Richelieu n'enchaîna pas si bien les ennemis de la France que nous lions aujourd'hui son Clergé.

Notre victoire est plus complète que nos ennemis ne le sauraient croire. Voilà Nicole, Sacy, Le Tourneux, Thiers, Thomassin, Tillemont, Fleuri, même Baillet¹⁶³) et tant d'autres censurés par cette bulle. Et nous verrons bientôt tous les livres jansénistes mis au feu¹⁶⁴), tout comme Quesnel, si le zèle que nous avons soin d'inspirer à Clément XI depuis 1702¹⁶⁵), dure encore quelques années. Recommandez aux saintes âmes de notre direction d'en demander à Dieu l'accroissement. Il est encore très sûr que par le quesnelisme nous irons beaucoup plus loin que par le jansénisme. Il est cependant bon de n'avancer que par degrés.

Prenez, s'il vous plaît garde, Mon Révérend Père, que dans la composition de vos livres, vous n'approchiez pas quelquefois des expressions notées par la nouvelle bulle¹⁶⁶). L'avis n'est pas à

juillet 1700 par la faculté de théologie de Paris; voir SOMMERVOGEL, II, 1357-1358; DELATTRE, passim. Les propositions 41-42 condamnées par la bulle *Unigenitus* se rapprochaient du cas des rites chinois; 41: «Toute connaissance de Dieu, même naturelle, même dans les philosophes payens, ne peut venir que de Dieu; sans la grâce elle ne produit qu'orgueil ...»; 42: «Il n'y a que la grâce de Jésus-Christ qui rende l'homme propre au sacrifice de la foi ...». On le voit, déjà le 9 septembre, lorsque la bulle n'était pas encore affichée, Daubenton en connaissait de près le contenu.

¹⁶³) Pierre Nicole, Isaac Le Maistre de Sacy, Nicolas Le Tourneur, Jean-Baptiste Thiers, Louis Thomassin, Sébastien Le Nain de Tillemont, Claude Fleury, Adrien Baillet sont tous des personnages assez connus, mais pas également jansénistes. Le Tourneur, confesseur de Port-Royal († 1686), auteur ascétique, devait assez intriguer le P. Croiset à cause de son ouvrage *L'année chrétienne*, 12 vol. in-12^e, 1685; il était lui-même en train d'éditer des volumes sous un titre semblable. Cf. infra.

¹⁶⁴) Avec ses collaborateurs romains, Daubenton s'attendait donc à ce que l'*Unigenitus*, à l'exemple des autres bulles antijansénistes, fût suivie d'une longue liste de livres jansénistes condamnés. Probablement les difficultés qui allaient surgir en France auront-elles empêché la réalisation du projet.

¹⁶⁵) A côté de cette date, vraiment incompréhensible aux non-initiés, le ms. 768 de la Sorbonne note (f^o 197-198): «faute de la copie qu'on a eue». Salgues (p. 221) omet le passage sans en avertir. En effet, quel faussaire aurait pu savoir que déjà en 1702, lors de son long séjour à Naples, Daubenton avait contacté le pape? Cf. supra.

¹⁶⁶) La bulle condamnait, en effet, des propositions qui touchaient de près l'exégèse, la théologie, l'ascèse les plus courantes. De la sorte les auteurs de spiritualité, tels que Croiset, devaient être sur leurs gardes pour éviter les nouveaux écueils créés par la bulle.

négliger, après que je vous aurai dit que nous allons le suivre dans la traduction des *Homélies* de Sa Sainteté. Et si vous êtes par hasard dans le cas, n'oubliez pas de le coucher dans l'*errata* des volumes qui suivent¹⁶⁷). Car quoique nous ayons pris d'aussi justes mesures, il est néanmoins bon d'ôter aux jansénistes la récrimination pareille à celle qu'ils ont fait voir par le prétendu jugement de l'université d'Angers¹⁶⁸).

Soyez surtout attentif qu'en insinuant nos opinions, vous ne donniez prise au Parlement¹⁶⁹). Le temps de prêcher sur les toits n'est pas encore venu.

Nous écrivons au R.P. Le Tellier de choisir des Pères propres à composer des livres de dévotion qui puissent remplacer ceux que nous avons à faire condamner. Il faut que le public voie que nous ne sommes pas ennemis de la piété. Les libraires se verront par-là dédommagés. Nos prédicateurs ont aussi de nouveaux avis¹⁷⁰). Si

¹⁶⁷) Dès 1700, on avait commencé à publier au fur et à mesure de leur récitation les *Homélies* de Clément XI. Les jésuites de France prirent part à cette entreprise en les traduisant et les publiant, soit à part, soit dans les *Mémoires de Trévoux*. On a attribué ces éditions au P. Le Tellier; SOMMERVOGEL, VII, 1915-1916. Notre document semble suggérer que Daubenton et Croiset y contribuèrent. La *Lettre d'un évêque de France à Monseigneur le cardinal Fabroni sur la constitution Unigenitus*, Rome, 1714, p. 8sv, reproche effectivement à ces homilies de contrarier la bulle *Unigenitus*. Cf. L. MEZZADRI, *Fra giansenisti e antigiansenisti*. Vincent de Paul, Florence, 1977, 131-132.

¹⁶⁸) Le prétendu jugement de l'université d'Angers. D'après la copie de la Bibliothèque nationale de Paris, Fonds français, ms. 19700, f° 50-51, il faut lire: ... université d'Anières; il s'agit donc d'une allusion à l'ouvrage burlesque anonyme: *Relation des assemblées extraordinaires de la Faculté de théologie d'Anières établie dans la ville d'Anopolis, entre les diocèses de Luçon et de La Rochelle, contre le jansénisme, avec une censure portée contre plusieurs livres pernicieux et infectés du poison d'hérésie*, s.l., 1712; ouvrage attribué à Germain du Puy, archidiacre et théologal de Luçon, sous l'évêque Henri de Barillon (1672-1699); cf. J.A.G. TANS, *Pasquier Quesnel et les Pays-Bas*, Groningue-Paris, 1960; 417. Mais il est vrai, dans le monde janséniste la Faculté de théologie d'Angers passait depuis 1676 (lorsqu'elle s'opposa au formulaire trop coulant de Henri Arnauld, évêque d'Angers) pour «la plus ignorante qui fût dans le monde chrétien»; cf. [C. CLÉMENTET], *Lettres d'Eusèbe Philatète à M. François Morénas*, Liège, 1753; cf. WILLAERT, n° 10797. L'éditeur de la lettre du P. Daubenton a pris la liberté de procéder à une identification.

¹⁶⁹) De tendance gallicane, le Parlement de Paris avait coutume de surveiller de très près les doctrines ultramontaines des jésuites. En 1713, il se tenait particulièrement au qui-vive à cause d'un livre (*Historia Societatis Jesu, pars quinta*, Rome 1710; cf. SOMMERVOGEL, IV, 852-855) de Joseph de Jouvancy, jésuite français vivant à Rome à côté du P. Daubenton. Le Parlement venait de supprimer ce livre par des arrêts du 22 février et du 24 mars 1713. Daubenton était tenu au courant, comme Fénelon l'était aussi; cf. FÉNELON, *Correspondance*, VIII, 134-138.

¹⁷⁰) Le 14 juin, lors de la bulle *Cum occasione*, Goswin Nickel, général des jésuites, avait aussi dû donner des directives; p.e. «absit imprimis a nostrorum dictis omnis umbra iactantiae»; CEYSSENS, *La première bulle*, II, 518; cf. Fortuné de MONTÉZON, *Mémoire*, dans SAINT-BEUVE, *Port-Royal*, édition de la Pléiade, I, 953.

vous connaissez quelque sujet capable d'être associé à votre travail, Notre Révérend Père [Général] vous l'accordera¹⁷¹). J'ai à vous dire encore d'éviter autant que vous le pourrez d'être plagiaire, surtout à l'égard de ce que nos ennemis peuvent avoir dit de bon.

Le Testament du P. Lallemand¹⁷²) est merveilleux; le style en vaut mieux que celui de ces nouveaux disciples de saint Augustin. Il y a des ordres de ne pas mettre parmi ses approbateurs¹⁷³) les évêques d'Apt et de Gap, Malissoles¹⁷⁴), et de ne pas énoncer à la tête qu'il se vend chez la veuve Brébien à Marseille¹⁷⁵).

Vous auriez pour de bonnes raisons bien fait que la première édition [le premier volume] de votre *Année chrétienne*¹⁷⁶) eût paru

¹⁷¹) Etant assistant général, Daubenton pouvait exercer son influence sur le général. Vraisemblablement, il attendait du P. Croiset une si généreuse collaboration qu'un aide ne lui serait pas de trop.

¹⁷²) Les *Réflexions morales avec des notes sur le Nouveau Testament* du P. Jacques-Philippe Lallemand, d'abord en quatre, plus tard en douze volumes, étaient prêtes, mais pas encore publiées; elles ne parurent qu'à la mi-octobre 1713; HILLENAAR, 285. Quel faussaire aurait pu connaître de si près, à Rome, des livres qui n'avaient pas encore paru à Paris? Pour éviter les difficultés avec l'archevêque de Noailles, l'auteur aurait préféré trouver un éditeur «en province». Mais après la bulle, il n'y avait plus aucune raison d'épargner le prélat; FÉNELON, VIII, 132. Fénelon, de son côté fit des difficultés pour donner son approbation au livre, et s'opposa à sa parution à Valenciennes, une ville de son archidiocèse. Sommervogel place l'édition à Paris, mais d'après Hillenaar, 285, «le livre porterait finalement le nom d'un libraire marseillais», affirmation dont je n'ai trouvé aucune confirmation.

¹⁷³) L'édition de Liège 1793, que j'ai sous la main, porte les approbations (toutes datées d'avant la bulle) de quelque 25 évêques, mais non pas celles des évêques d'Apt et de Gap, peu désirables parce que ces prélats étaient connus comme des adversaires acharnés de Quesnel et de Noailles. Le 17 septembre 1713, avant d'avoir vu la bulle, Malissoles assura le pape: «Je recevrai la vérité de votre bouche avec ... la même soumission que si elle sortait de la bouche même du Seigneur»; LE ROY, 439.

¹⁷⁴) François Berger de Malissoles (son nom semble bien avoir été interpolé dans le texte) fut évêque de Gap de 1706 à 1738; *Hierarchia*, V, 405. Dans l'affaire de Quesnel «il se fourrait (en 1711) comme un diable en miracles», écrit Saint-Simon, VI, 184. Son démêlé avec de Noailles «remplit tout le manuscrit 2651 de la Bibliothèque de l'Arsenal»; LE ROY, 341. Daubenton était en relations épistolaires avec cet évêque. Celui-ci écrivit le 16 septembre 1713 [1714] une lettre à laquelle Daubenton répondit le 18 novembre: «Mardi passé [le 10] le paquet que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'adresser, fut présenté au pape qui le reçut d'une manière fort gracieuse. Sa Sainteté fit connaître par des expressions très obligeantes l'estime et la considération particulière qu'il a pour Votre Grandeur. Elle témoigne être fâchée que vous n'étiez pas de l'assemblée qui se tient à Paris. Je vous supplie, Monseigneur, de ne dire à qui que ce soit, que j'aie eu l'honneur de présenter le paquet au pape. Il ne convient pas à votre intérêt même qu'il paraisse que j'entre en aucune manière dans l'affaire dont il est question. Je ne laisserai pas de vous rendre tous les services qui dépendront de moi et de marquer en toute occasion la très profonde considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être ...; Chantilly, Les Fontaines, fonds Brotier, vol. 14.

¹⁷⁵) L'imprimeur marseillais Henri Brébion servait déjà les jésuites en 1686; ses descendants le feront encore durant de longues années; SOMMERVOGEL, V, 609-611.

¹⁷⁶) Cet ouvrage (plus tard 12 petits volumes) intitulé *Exercices de piété pour tous les*

de l'impression de Paris. Tâchez d'avoir des approbations ou des lettres équivalentes de quelques évêques que vous ferez paraître.

Voilà le département d'Aix fort à portée de surveiller à la Solitude oratorienne de Notre-Dame des Anges et d'avancer notre Padouane de Marseille¹⁷⁷).

Il ne vous sera pas difficile d'entretenir cette dernière ville sur le pied que vous l'avez heureusement mise pendant votre rectorat¹⁷⁸). Nos affaires sont en assez bon train. Le P. Bagol¹⁷⁹) et le P. Millet¹⁸⁰) ont écrit qu'ils y avanceraient plus promptement notre projet d'un noviciat et d'un séminaire, si nous avions auprès de l'évêque un sujet plus vigoureux que le P. La Fare¹⁸¹). N'est-il pas étrange, en effet, que dans des conjonctures si favorables, cette Maison du saint Sacrement¹⁸²) subsiste encore, et que même les écoles publiques restent entre les mains des ecclésiastiques¹⁸³)

jours de l'année, commença à paraître à Lyon à partir de 1712; le second volume parut en 1713; SOMMERVOGEL, II, 1674; cf. DELATTRE, II, 1545.

¹⁷⁷) Puisque Croiset venait d'être nommé (par le général) supérieur d'Aix et qu'il se préparait à entrer en fonction le 26 octobre 1713, il allait être à même, dans son nouveau «département», d'exercer son influence à Marseille, sa ville natale et le théâtre de ses premières activités, et notamment d'y surveiller la maison de retraites des oratoriens, Notre Dame des Anges (située au diocèse d'Aix); il serait en outre en état «d'avancer notre Padouane», c.-à-d. «une belle propriété de rapport, aux «Ayglades», acquise en 1637 par la maison Saint-Jacques, où Croiset avait dirigé la congrégation «des nobles»; DELATTRE, III, 69.

¹⁷⁸) La maison Sainte-Croix, n'étant pas un collège, le supérieur ne s'appelait pas, en rigueur des termes, *recteur*. La seule chose qui comptait pour Daubenton, était que le «supériorat» (1704-1707) de Croiset avait été très fructueux et qu'il devait continuer de porter ses fruits.

¹⁷⁹) Jérôme Bayol, qui bientôt (Daubenton devait déjà le savoir) va devenir supérieur de la résidence Saint-Jacques à Marseille (1713-1714); DELATTRE, III, 100; en 1711 il y était directeur des exercices spirituels; *ibid.*, III, 72.

¹⁸⁰) Claude-François Milley (1668-1720) fut un auteur ascétique connu; cf. Jean BRÉMOND, *Le courant mystique au XVIII^e s.; l'abandon dans les lettres du P. Milley*, Paris, 1943. Il enseigna à Lyon et à Aix, habita à Marseille de 1710 à 1720, et continua dans cette dernière ville le travail que Croiset y avait commencé; cf. SOMMERVOGEL, V, 1099; DELATTRE, *passim*.

¹⁸¹) Hyacinthe de la Fare, S.J., natif de Carpentras, professeur de philosophie et de théologie, fut à Marseille supérieur de Saint-Jacques (1705-1710) et de Sainte-Croix (1710 au 29 octobre 1713). En écrivant sa lettre du 9 septembre 1713 l'assistant général devait déjà avoir en main l'ordre de déplacement du supérieur trop faible de Sainte-Croix; cf. *infra*; DELATTRE, III, 100-101, et *passim*. — En 1705, supérieur de Saint-Jacques, le P. de la Fare travailla avec le P. Croiset, supérieur de Sainte-Croix, pour faire réserver à l'université d'Aix deux chaires de théologie aux jésuites; «nos ennemis triomphèrent», mais la lutte continua au moins jusqu'en 1715; cf. Ed. MÉCHIN, *Annales du Collège royal Bourbon à Aix, Marseille, 1890-1892*, II, 171-177 et *passim*.

¹⁸²) L'éditeur donne cette identification: «Aux Missionnaires de Marseille»; c.-à-d. le séminaire des Prêtres du Saint-Sacrement ou de la Mission de Provence, que nous avons cité plus haut.

¹⁸³) L'éditeur fournit en note ce renseignement: «ils ont depuis été dépossédés de ces écoles».

depuis six ans que vous avez introduit les Frères du bon M. de la Salle dans la paroisse de saint Laurent¹⁸⁴). Il nous convient aujourd'hui de rendre service aux moines mendiants qui souhaitent d'être établis dans des chapelles rurales au territoire de Marseille. Continuez, Mon révérend Père, je suis charmé de l'estime que vous avez ici¹⁸⁵).

Au reste, ce n'est pas sans beaucoup de peine, je vous assure, que nous avons eu la bulle qui nous met en si beau champ de moisson. Vous en jugerez par la copie d'une autre, qui avait été ébauchée sur les idées que [= de] quelques théologiens de la clique du prisonnier au Château saint-Ange¹⁸⁶). Quelle latinité dressaient-ils en comparaison de celle qu'on voit dans tous les brefs¹⁸⁷) qui ont paru!

Il a fallu employer une infinité de moyens. Nos Pères Vailly, Dire, Imperiali et Francolin¹⁸⁸) se sont donnés plus de mouvements pour

¹⁸⁴) La Maison de la Salle dans la paroisse de Saint-Laurent à Marseille dut son origine au P. Croiset. Dès 1704, les paroissiens pensaient ériger des écoles dans leur quartier populaire. Venant prêcher en 1705, le P. Croiset leur recommanda l'institut de Jean-Baptiste de la Salle (toujours vivant et en pleine activité) et il obtint lui-même l'approbation de l'évêque de Marseille qui se trouvait à Paris; cf. G. RIGAULT, *Histoire générale de l'institut des Frères des Ecoles chrétiennes*, Paris, 1937, I, 347-351.

¹⁸⁵) Sans doute Daubenton a-t-il été l'instrument de l'estime dont Croiset jouissait à Rome, en s'y faisant le distributeur de ses écrits.

¹⁸⁶) Le prisonnier du Château Saint-Ange n'est autre que ce Louis Maille que Daubenton avait fait enfermer en 1710, cf. supra. «Sa clique», ce sont les jansénistes, les augustinien, les thomistes, en un mot les adversaires du molinisme. La copie de la bulle «toute différente, ébauchée sur les idées de quelques théologiens»: c'est, je suppose, ce projet de bulle qui avait été préparé vers la fin des *Congregationes de auxiliis*, et dont Pierre Lombart, un des membres de ces congrégations, était le rédacteur. Le dominicain Jacques-Hyacinthe Serry l'avait éditée dans son *Historia congregationum de auxiliis*, Louvain, 1700, appendix, 213-243. Ce n'était pas la «latinité si différente» de ces deux bulles et les autres «brefs», c.-à-d. bulles contre le jansénisme, qui intéressait Daubenton, mais leur contenu; la première, un simple projet, condamnait inefficacement des propositions molinistes; la seconde, document authentique et efficace, condamnait des propositions jansénistes, augustinien et thomistes, et vraisemblablement, dans l'optique de Daubenton, elle ne laissait survivre que le molinisme. La bulle en projet de 1607 conservait son actualité en 1713 à la suite de la grandiose controverse entre le dominicain Jacques-Hyacinthe Serry et le jésuite Liévin De Meyere, dont les gros volumes documentés sur les *Congregationes de auxiliis* se succédèrent de 1700 à 1745. Barthélémy Germon S.J. (1679-1718) intervint aussi dans cette controverse avec trois livres (1698-1702); cf. SOMMERVOGEL, III, 1352. On peut croire que Daubenton, à Rome, donna une aide efficace aux défenseurs du molinisme. Le passage de la *Leître* que nous commentons ici a semblé insoluble à Ardoin, *Le Jansénisme en Basse-Provence*, I, 75.

¹⁸⁷) C'est-à-dire, toutes les bulles lancées contre le jansénisme.

¹⁸⁸) Dans ces noms assez déformés, (spécialité du P. Daubenton; cf. supra), on reconnaît facilement les collègues de Daubenton à Rome, c.-à-d. les assistants généraux André Waibl, Michel Diaz, Vincent Imperiali; cf. plus haut; plein du zèle seyant à un assistant, chacun travaillait sans doute parmi ses compatriotes de Rome, d'expression allemande, portugaise, espagnole, italienne. Balthasar Francolini (1650-1709), professeur au *Collegio Romano*, fut un des principaux polémistes romains hostiles aux jansénistes; cf.

donner un bon tour à cette affaire qu'il n'en a fallu pour porter Alexandre VIII à excommunier la France¹⁸⁹).

C'a été un autre embarras de soutenir nos sentiments d'une manière que le Parlement de Paris ne trouvât pas d'abord sujet de s'opposer à la réception¹⁹⁰). Nous en sommes heureusement venus à bout, comme vous le connaîtrez sur les articles de l'excommunication¹⁹¹). L'erreur des opinions gallicanes se trouve prudemment condamnée par les termes particuliers contre le livre en général¹⁹²). Voilà encore Jouvenci vengé pour la doctrine¹⁹³), et vous pourrez accorder aux royalistes de Provence que notre *Histoire* a été un peu trop sincère.

La Cour de Rome doit beaucoup en cette rencontre aux mémoires que nous avons reçus du P. Le Tellier¹⁹⁴). Celui qui est coté au nom de M. de Fréjus¹⁹⁵) a paru des plus efficaces pour surmonter cette difficulté qui faisait l'espoir des jansénistes de France.

R.G. VILLOSLADA, *Storia del Collegio Romano*, Rome, 1954, 226; SOMMERVOGEL, III, 939-945. Daubenton aura pu s'entretenir avec lui jusqu'en 1709. Francolini aura pu collaborer au bref de 1708, mais non plus directement à la bulle *Unigenitus*.

¹⁸⁹) La congrégation de la Régale et les congrégations sur les Affaires de France travaillèrent beaucoup, sous la poussée ultramontaine d'hommes comme Favoriti et Casoni, pour en venir à une excommunication de Louis XIV. De fait, en 1687, Louis XIV avait été réellement excommunié, mais pour cause, cette mesure avait été tenue très secrète, tant à Rome qu'à Paris; voir M. DUBRUEL, *L'excommunication de Louis XIV (16-18 novembre 1687)*, dans *Etudes*, 137 (1913) 608-637.

¹⁹⁰) Daubenton trahit ici clairement qu'il collabora à la rédaction de la bulle, dont normalement il ne pouvait encore avoir aucune connaissance. On s'étonne de sa confiance dans le succès futur de son travail.

¹⁹¹) Voir les propositions 100-102; entre autres celle-ci: «La crainte d'une excommunication injuste ne doit jamais nous empêcher de faire notre devoir ... C'est imiter Saint-Paul que de souffrir en paix l'excommunication et l'anathème injuste ...».

¹⁹²) Daubenton fait allusion aux paragraphes qui, dans la bulle, précèdent et suivent la liste des propositions. La bulle relève avec une intention évidente que les évêques de France, reconnaissant son autorité suprême, ont demandé au pape de se prononcer sur les erreurs de Quesnel.

¹⁹³) L'ultramontanisme de Jouvancy (cf. supra), flétri par les décrets du Parlement de Paris en date des 22 février et 24 mars 1713, (cf. FÉNELON, VIII, 130-137), vient, d'après Daubenton, d'être justifié par la bulle. Croiset doit faire savoir cette bonne nouvelle «aux royalistes» (gallicans, richéristes, régalistes) de la Provence. *L'Historia Societatis Jesu* n'a à se reprocher que sa sincérité catholique. En 1722, elle sera censurée à Rome, «donec corrigatur», pour des raisons relatives aux rites chinois; SOMMERVOGEL, IV, 853. REUSCH, *Der Index*, II, 772-773.

¹⁹⁴) La part prise par le confesseur dans l'obtention de la bulle, assez connue par ailleurs, est ici pleinement confirmée.

¹⁹⁵) Parmi les mémoires envoyés par Le Tellier, il y en avait un qui était seulement coté (marqué) du nom de l'évêque de Fréjus, c.-à-d. de André-Hercule de Fleury, le futur cardinal et premier ministre. Le Tellier l'avait pourvu en 1699 de ce petit évêché, mais le bénéficiaire en était si peu content qu'il signait ses mandements par cette formule peu flatteuse pour son bienfaiteur: «par l'indignation divine évêque de Fréjus»; LE ROY, *Correspondance de Quesnel*, II, 28. Le Tellier a donc fait signer par cet évêque ambitieux —

Nous ne doutons pas que les évêques qui ont agi dans cette affaire¹⁹⁶) ne prennent un nouvel essor, que leur gloire ne soit enviée de ceux qui restent neutres et que la Cour ne mande d'abord au Parlement, au Clergé, de procéder promptement à la publication dans tout le royaume. Le pape l'attend. L'habile cardinal Gualterio a ses ordres¹⁹⁷). Nous ne voyons nulle apparence que ceux qui ont du Quesnel à la Cour voulussent hésiter de se faire mettre au catalogue des indignes au cardinalat, ou du moins dans la liste de ceux que le P. Le Tellier trouve trop faibles pour l'archevêché¹⁹⁸).

vraisemblablement par l'entremise de Croiset, son voisin, — un mémoire assurant le pape que sa future bulle ne connaîtrait pas de difficultés en France, surtout de la part du Parlement. Quant aux lettres que les évêques eurent seulement à signer, voir un exemple l'épatant dans LE ROY, 354-355; SAINT-SIMON, VI, 184: «Les lettres des évêques au roi (étaient) prêtes à pleuvoir, parce qu'il fallut du temps à Saint-Louis pour composer le même thème en tant de façons différentes, envoyer dans les diocèses et obtenir la signature et l'envoi». Daubenton connaissait personnellement cet évêque qui, en 1702, avait reçu dans son palais Philippe V, roi d'Espagne, et son confesseur, lorsque, au terme du voyage d'heureuse entrée dans les possessions espagnoles en Italie, ils rentraient chez eux; voir *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, XVII, 477. Il est assez probable que Daubenton profita de l'occasion pour empreindre l'évêque des mêmes bons sentiments qu'à Rome il venait d'inculquer au pape Clément XI; cf. supra; infra, note 165. La prévôté de Pignans, qu'en 1709 il fit supprimer par une bulle pontificale, était située dans le diocèse de Fréjus. Remarquez les mots: «l'heureux succès que nous avons donné à son entreprise»; Daubenton et lui ont-ils mené une action conjointe à Fréjus dès 1703, date de la suppression de la prévôté?

¹⁹⁶) Daubenton pense sans doute aux évêques de Cambrai, de Luçon, de la Rochelle, de Meaux, de Fréjus ... Daubenton et Croiset les connaissaient assez!

¹⁹⁷) Philippe-Antoine Gualterio avait été nonce à Paris de 1700 à 1706 et y avait gagné les bonnes grâces de Louis XIV, qui depuis, l'avait gratifié de riches abbayes et l'avait prié, à son départ, de revenir tous les cinq ans pour une visite. Or, c'est ce qu'il avait fait en l'été 1713. Saint-Simon (VI, 424) écrit: «Assez oisif à Rome, il voulut venir voir le roi et ses amis ... et il arriva à la mi-juin à Paris et tout de suite à la cour ... Il fut de tous les Marlys ... il fut du voyage à Fontainebleau, très bien logé, et il y prit congé du roi et de ses amis au commencement d'octobre» ... A proprement parler, Gualterio ne fit pas un voyage d'agrément, au gré des circonstances et de ses convenances personnelles. Il avait reçu des instructions relatives à la publication de la future bulle, et précisément au moment où celle-ci arriva à Fontainebleau, le cardinal s'y trouvait aussi et y avait, selon ses instructions, préparé le terrain et le climat. En somme, il s'agissait d'une légation déguisée, entreprise en pleine entente avec le confesseur Le Tellier. En effet, le P. Lallemand, aide du confesseur, écrivit le 20 mai 1713, dans un langage secret, à Fénelon: «Le cardinal Gualteri a fait louer pour aujourd'hui un appartement à l'hôtel de la Reine Marguerite. On a beau raisonner sur ce voyage; on n'y voit goutte; il ne paraît pas être du goût de beaucoup de gens», FÉNELON, VIII, 148. Et le 23 mai suivant: «on attend toujours le cardinal Gualteri. On ne doute plus à la cour que ce soit la maison de Noailles qui n'ait donné le branle à ce voyage»; ibid. 166. Le 7 mars 1713, invité par Le Tellier, le P. Timothée de la Flèche part également de Rome à Paris, chargé d'une mission secrète en faveur de la bulle imminente; cf. UBALD d'Alençon, *Mémoires*, 65 sv., 15-154.

¹⁹⁸) Les prélats qui, à la cour, tiennent secrètement pour Noailles et Quesnel, se garderont bien de se faire exclure des promotions futures en manifestant leurs sentiments à

Les instructions que nous envoyons à ce sujet sont assez précises ; elles ne manqueront pas de faire impression sur l'esprit de ceux qui sont plus en passe d'aspirer aux avancements ; et le paquet que nous allons expédier dans 4 ou 5 jours fournira [des moyens ; cf. édition Salgues] contre tous les obstacles imaginables¹⁹⁹). Il y aura des ordres particuliers pour la province où vous êtes²⁰⁰).

Enfin, sur le pied où les choses sont disposées en France, et dans les conjonctures de la guerre qui continue, nous n'avons pas lieu de douter que la bulle ne soit reçue. Et quand il y aurait par hasard quelque contestation ou délai sur ce sujet, nous ne perdriions jamais rien. Toute l'Europe ne nous sera pas moins obligée de ce que nous venons de faire pour la préserver de nouveautés pernicieuses. La division des évêques ne nous sert pas seulement auprès du peuple de France, mais encore en Espagne et en Italie ; et l'opposition, tout comme l'acceptation, nous fournira de nouvelles preuves pour confirmer la vérité de ce que nous avons dit jusqu'aujourd'hui des erreurs dont l'Église gallicane est infectée.

Vous comprenez bien, Mon Révérend Père, que nous attendons incessamment de vos nouvelles. Je suis avec une entière estime, Mon Révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur d'Aubenton, assistant général».

Le janséniste de l'entourage de Noailles qui publia la *lettre* en 1726 se permit cette réflexion finale : «... C'est un général qui écrit le lendemain d'une grande victoire, qui date [sa lettre] du champ de bataille, qui croit qu'il ne reste qu'à recueillir les fruits durables d'une victoire longtemps attendue et qui a coûté bien des veilles, des travaux et des sueurs. Est-il étonnant que dans de pareilles circonstances le P. Daubenton n'ait pu retenir son cœur, que sa joie le trahisse, que la nature parle, que son secret lui échappe ? Mais pourquoi son secret lui échappe ? Il écrivait à un membre de la Société dont il se tenait absolument sûr et ne pensait pas que la lettre dût jamais être produite au grand jour».

Voilà donc un document à reverser au dossier de l'origine romaine de la bulle *Unigenitus*. Il y est à sa place, car il est authentique et surtout important, puisqu'il nous renseigne sur les questions : par qui, par quels moyens, dans quel but, la bulle fut obtenue, pour ne pas dire extorquée. Si peut-être les jansénistes n'eurent pas entièrement raison de le publier

l'occasion de la bulle. Indirectement Daubenton fait entendre que Noailles sera «décardinisé» et privé de son archevêché, dont le confesseur disposera bientôt.

¹⁹⁹) Daubenton fera parvenir des instructions précises au sujet des promotions futures. Envisage-t-il l'imposition d'un nouveau serment antijanséniste ?

²⁰⁰) Daubenton semble promettre des directives spéciales pour les territoires pontificaux d'Avignon et du comtat Venaissin.

pour leur défense, les antijansénistes, voulant cacher leur honte, eurent certainement tort de le nier, en recourant même au mensonge et à l'outrage provoquant. Je cite Louis Patouillet (1699-1779), confrère de Daubenton, qui ose écrire dans son *Dictionnaire des livres jansénistes* (Anvers = Lyon, 1755), II, 522 :

«On peut juger par ces traits [les publications répétées de la *Lettre*] combien la calomnie est un fond inépuisable pour les hérétiques. Mais quels hommes que ceux qui, de sens froid, fabriquent ainsi ... des *Lettres du P. Daubenton*, et qui ensuite inondent le public, en s'écriant d'un ton hypocrite, qu'ils ne cherchent que la vérité et la charité! Quelle horreur ne mérite pas une secte qui enfante de tels monstres»? Je répète le défi des *Mémoires de Trévoux*, 1726, p. 1470-1471): que les jansénistes «produisent l'original ... S'ils étaient en état d'y faire face, ils demeureront duement convaincus d'une insigne fourberie ...».

A défaut de l'original, une copie fidèle peut suffire.

Nous n'allons pas revenir sur les détails renversants de cette lettre, monument vraiment «monstre» de l'antijansénisme, jetant sa lumière crue non seulement sur l'histoire de la bulle *Unigenitus*, mais éclairant également tout le déroulement du jansénisme, depuis le début jusqu'au déclin. Oui, il faut chercher sincèrement la «vérité» dans l'histoire, tout en réservant un brin de «charité» envers les victimes d'une histoire falsifiée.

Pour ma part, j'incline à croire ce que les historiens jansénistes ou jansénisants ont, de leur côté, écrit depuis deux siècles: c'est le P. Daubenton qui, avec les siens, surtout le cardinal Fabroni, malgré la forte résistance du bon sens romain, a extorqué de ce bon pape, naïf et faible, que fut Clément XI, la bulle *Unigenitus*, si irréaliste qu'aussitôt elle gêna même le pape dans ses homélies et les jésuites dans leurs livres de piété!

Cette conclusion, si brutale qu'elle soit, se trouve confirmée par Daubenton lui-même qui, moins d'un an après la bulle dont il se promettait monts et merveilles, devient le témoin du repentir pontifical. Le 20 février 1714, il écrit au cardinal de Rohan ce chiffre:

«... Il me revient de bonne part que le pape est fort affligé des difficultés qu'il voit qu'on a en France sur la bulle, quoiqu'il n'en marque rien extérieurement; et dans le public il s'est plaint à quelqu'un du cardinal Fabroni qui a été cause qu'on mit dans la bulle une si grande quantité de propositions. Le pape ayant été quant à lui-même d'avis de n'en mettre que les principales et les plus

claires. On m'a dit même que ledit cardinal Fabroni ayant été à son audience, et ayant voulu parler de cette affaire, le pape lui avait reproché qu'il était la cause de tous les dégoûts qu'il souffrait...»²⁰¹).

De quelle bouche Daubenton entendit-il ces reproches, si ce n'est de celle du pape lui-même, dont il était le confident depuis si longtemps? Mais ce pape, conscient de l'origine de sa bulle, ne fit-il pas partager ses reproches au cardinal Fabroni, par le collaborateur si efficace de celui-ci? Daubenton sait dissimuler. Peut-être le pape aussi, surtout depuis que la mauvaise tournure de sa bulle en France, rendait l'assistant plus indispensable que jamais.

En terminant, pour revenir à la lettre de Daubenton au P. Croiset, je tiens à faire remarquer que celle-ci me confirme puissamment dans ma conviction déjà ancienne: pour comprendre le jansénisme, il faut découvrir l'antijansénisme.

LUCIEN CEYSSENS

APPENDICES

1. *Le déroulement de l'examen des 155 propositions de Quesnel*

Le P. Daubenton est revenu deux fois sur ce déroulement; d'abord dans une lettre adressée à Fénelon le 16 septembre 1713 (premier courrier après l'affichage [le 10] de la bulle à Rome); ensuite, vers la même époque, dans de brefs «Eclaircissements» destinés à l'évêque de Meaux, Henri Thiard de Bissy, bientôt cardinal.

1° *La lettre du 16 septembre 1713:*

«... Jamais peut-être aucun livre n'a été examiné ni plus longtemps, ni avec plus de précaution. On a employé à cet examen, pendant près de trois ans, les plus habiles théologiens de Rome, tirés de toutes les écoles les plus fameuses: M. Le Drou, de l'école de saint Augustin; le maître du Sacré Palais et le secrétaire de l'indice, tous deux de l'école des thomistes; les pères Palermo et Santelia, de l'école des scotistes; le P. Alfaro, théologien du pape, de l'école des jésuites;

²⁰¹) Chantilly, Les Fontaines, fonds Brotier, t. 13, f° 161. Le manuscrit 137 du Fondo Albani (cf. Catalogo 143, p. 288), contient 24 lettres de Daubenton au pape et à d'autres personnes de la curie romaine, mais malheureusement pour nous, elles datent de 1714 lorsque la nouvelle bulle commençait déjà à rencontrer de graves difficultés.

Mgr Tedeschi, bénédictin, évêque de Lipari, de l'école de saint Anselme; M. Castelli, de la mission et le P. Tevoni [Teroni], barnabite, nommé à un évêché²⁰²). Après dix-sept conférences de quatre à cinq heures tenues entre ces théologiens, en présence des cardinaux Ferrari et Fabroni, on a examiné les propositions en présence du pape et de neuf cardinaux du Saint-Office dans vingt-trois congrégations, où se sont trouvés, outre les théologiens dont on a parlé, tous les consultants du Saint-Office, savoir l'assesseur du Saint-Office²⁰³); le commissaire du Saint-office, dominicain²⁰⁴); le général des dominicains²⁰⁵), et plusieurs prélats. Dans ces congrégations on commençait par examiner si la proposition latine était fidèlement traduite du français, puis on examinait le sens et la qualité de la proposition. Il n'y a aucune proposition qui n'ait coûté au pape trois ou quatre heures d'étude particulière ...»²⁰⁶).

2. *Éclaircissements*²⁰⁷) sur la manière dont on a examiné le livre du P. Quesnel envoyés à M. l'évêque de Meaux

1. Il y a plus de trois ans qu'on a commencé à extraire les mauvaises propositions du livre. On s'est servi pour cela secrètement des personnes les plus habiles de Rome.

2. Les propositions étant extraites, on les a examinées chacune en particulier pendant près de 18 mois en présence de Messieurs les cardinaux Ferrari²⁰⁸) et Fabroni; le premier présidait à cet examen. Les examinateurs ont été tirés de toutes les plus fameuses écoles qui sont dans l'Église, savoir Monseigneur Ledrou, sacristain du pape, de l'école de saint Augustin; le P. Sellery, maître du Sacré Palais, et

²⁰²) Voici une identification sommaire de ces personnages: Pierre-Lambert Ledrou, augustin belge, sacriste du pape, évêque titulaire de Porphyre; Grégoire Sellery, dominicain, maître du Sacré Palais; Augustin Pipia, dominicain, secrétaire de l'Index; Jean Antoine Sessa, dit de Palerme, franciscain de l'Observance; Bonaventure Gervasi, dit Santelia, du Tiers Ordre Régulier de Saint-François; Joseph de Alfaro, jésuite espagnol; Nicolas-Marie Tedeschi, évêque de Lipari, bénédictin; Nicolas Castelli, lazariste; Nicolas Teroni, barnabite, nommé (en mai 1713) évêque de Venosa. On trouvera une identification plus poussée dans notre étude: *Les jugements théologiques portés sur les 155 propositions dénoncées de Quesnel*, dans *Lias*, 8 (1981) 3-77; 269-306.

²⁰³) Antoine Banchieri, plus tard cardinal.

²⁰⁴) Joseph-Maria Tabaglio fut commissaire de 1707 à 1713.

²⁰⁵) Antoine Cloche fut général de 1686 à 1720.

²⁰⁶) FÉNELON, VIII, 183.

²⁰⁷) Note marginale: «Ces éclaircissements paraissent être du P. Daubenton, assistant de France auprès du Général des jésuites; du moins ils ressemblent beaucoup, quoique plus détaillés, à ceux que le P. Daubenton envoyait à Fénelon le 16 septembre 1713; voir *Correspondance de Fénelon*, t. IV, 26^e des *Oeuvres*, p. 325». Il s'agit de l'édition 1820-1930 en 35 volumes; cf. t. VIII, 183.

²⁰⁸) Thomas-Marie Ferrari, dominicain; cf. supra.

le P. Pipia, secrétaire de l'Indice, tous deux de l'école des thomistes; Monseigneur Tedeschi, bénédictin, évêque de Lipari, de l'école de saint Anselme; le P. Palermo et le P. Santelia, franciscain[s] de l'école des scotistes; le P. Alfaro, théologien du pape, de l'école des jésuites; le P. Teroni, barnabite, nommé par le pape à un évêché du royaume de Naples; Monsieur Castelli, de la Mission. Ces neuf examinateurs sont les plus célèbres théologiens de Rome.

Ils se sont assemblés chaque semaine chez Monsieur le Cardinal Ferrari, pendant plus de 18 mois. Il y a eu 17 conférences²⁰⁹, chacune de quatre et cinq heures.

3. Après ce premier examen, on en fait un second devant le pape, pendant une année entière. Il y en a eu 23 congrégations en présence de Sa Sainteté.

A ces congrégations se trouvaient le pape, les cardinaux Accioli [Acciaioli], sousdoyen [des cardinaux], Marescotti, Spada, Panciatici, Ferrari, Paolucci, Sacripanti, Fabroni, Ottoboni²¹⁰, les consultants de l'Office, l'assesseur du Saint-Office, le commissaire du Saint-Office, dominicain, Monseigneur Misly, archevêque de Nice²¹¹, le général des dominicains, Monsieur Cavalleri, secrétaire de la Propagande²¹², Monsieur Lambertini, promoteur de la foi²¹³, Monsieur Girolami, secrétaire de la Congrégation des Indulgences²¹⁴, outre les cardinaux et les consultants du Saint-Office. Les huit examinateurs dont on a parlé ont assisté à ces congrégations, où chacun disait son sentiment sur chaque proposition. Un neuvième examinateur, savoir Monsieur Ledrou, sacristain de Sa Sainteté ne s'est point trouvé à cette congrégation, étant allé demeurer à Liège, sa patrie.

4. Souvent les suffrages ont été unanimes, quelquefois on a été partagé, surtout sur la qualification de certaines propositions.

5. Le pape entend le français à merveille; je ne lui ai parlé jamais que français, qu'il entend comme nous; plusieurs des cardinaux, des consultants et des examinateurs ou qualificateurs entendent aussi la langue française.

²⁰⁹) En réalité il y eut 22 sessions.

²¹⁰) Participèrent activement à ces sessions les cardinaux: Fabrice Spada (souvent absent), Ferrari, Joseph Sagripanti, Fabrice Paolucci, Fabroni, Pierre Ottoboni. Le cardinal Galeazzo Marescotti donna, après coup, sur l'ordre du pape, son avis sur les propositions.

²¹¹) Il semble s'agir de Ferdinand Nuzzi, archevêque titulaire de Nicée; cf. *Hierarchia catholica*, V, 287, cardinal en 1717; *ibid.*, 30.

²¹²) Silvio de Cavalieri fut secrétaire de la Propagande de 1707 à 1717 (cf. N. KOWALSKY, *Serie dei cardinali prefetti e dei segretari della ... Propaganda Fide*, Rome, 1962, 22) et archevêque d'Athènes (1712-1717); *Hierarchia*, V, 103.

²¹³) Prosper Lambertini, le futur pape Benoît XIV.

²¹⁴) Raphael Girolami, plus tard (1728-1749) archevêque de Damiate; *Hierarchia*, V, 181.

6. Plusieurs d'entre eux ont eu les livres faits pour la défense du livre de Quesnel, surtout la *Justification* qu'a faite Monsieur Bossuet²¹⁵), et le livre intitulé *Explication apologétique*²¹⁶).

7. Nul n'a fatigué plus que le pape dans l'examen du livre. Sa Sainteté m'a fait l'honneur de me dire qu'il n'y avait aucune proposition dont l'examen ne lui ait coûté au moins trois et quatre heures d'études particulières. On ferait un gros volume in-4° des écritures qu'elle a faites de sa propre main sur toutes les propositions²¹⁷). Aussi dans les congrégations tenues en sa présence, nul n'a plus parlé, ni avec plus de capacité.

On commençait à examiner si la proposition latine était fidèlement traduite du français. Ensuite chacun disait son sentiment sur le sens et la qualité de la proposition. Il est certain que Sa Sainteté s'est fait admirer pour son application infatigable et pour le grand savoir qu'elle a fait paraître. Quelques cardinaux m'ont assuré qu'il semblait parler en homme inspiré de Dieu.

8. Il est très certain que peut-être jamais aucun livre n'a été examiné ni plus longtemps, ni avec plus de soins et de précautions.

(Chantilly, les Fontaines, fonds Brotier, t. 14, 460-462).

²¹⁵) Note marginale: «Ce n'était qu'un Avertissement que Bossuet, par condescendance pour le cardinal de Noailles, consentait qu'on mit en tête de la nouvelle édition (1699) afin de mettre le lecteur en garde contre les erreurs». Voir le texte de ce courageux Avertissement dans Bossuet, *Œuvres*, édit. Lecoffre, III, 305-364.

²¹⁶) *Explication apologétique des sentiments du P. Quesnel dans ses Réflexions sur le Nouveau Testament*, 2 vol., s.l. 1710 et 1712; ouvrage de Quesnel lui-même. cf. WILLAERT, *Bibliotheca*, n° 7858 et 8033.

²¹⁷) Ces manuscrits du pape constituent les t. 130, 131, 132 du *Fondo Albani* des Archives du Vatican.